

Vêtements



Place Centrale - Martigny
Spécialiste pour HOMME
Toutes retouches gratuites
P 126 S

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 et



Les nouvelles
Taunus
1300, 1500, 1500 TS
Extraordinaires de qualité!
KASPAR FRERES - SION
Garage valaisan
Tél. (027) 2 12 71
P 377 S

Ses débuts de mannequin



POUR CE PETIT SKIEUR, le podium était encore trop glissant et c'est à 4 pattes qu'il a commencé le défilé réservé à la mode enfantine qui a eu lieu récemment à Cologne et où était présentée la collection automne - hiver 67.

L'aide aux populations de montagne Ce qui a pu être fait

Le Valais a reçu une aide appréciable

ZURICH — L'Association suisse pour les communes obérées a tenu ses assemblées annuelles, sous la présidence de M. Emil Straub, qui a présenté les nombreuses et diverses activités de

cette société. Voilà près d'un quart de siècle que cette organisation, neutre sur le plan confessionnel et politique, lutte pour venir en aide aux populations montagnardes de Suisse. En 1966, c'est une somme d'environ 400.000 frs qui a été consacrée à cette fin.

Attaque armée à Montréal 1,5 million emporté

MONTREAL — Quatre hommes armés ont attaqué lundi à Montréal deux agents qui transportaient une somme d'argent appartenant à un grand magasin dans une voiture blindée. Ils se sont enfuit en emportant 400.000 dollars canadiens, soit 1.600.000 francs suisses. Un porte-parole de cette entreprise a déclaré que l'argent volé représentait la totalité de la recette de samedi, un tiers environ du butin comprenait une somme en espèces, et les autres tiers en checks barrés.

De nombreuses communes de montagne ont bénéficié de cette aide. Ainsi, à Mex, dans le Bas-Valais, et dans la vallée de Muenster, dans les Grisons, l'Association a financé la construction de routes et de reboisement de forêts. 50.000 francs ont été consacrés au financement d'une maternité à Santa Maria, dans la vallée de Muenster.

M. Franz Moos, ingénieur, a présenté l'exemple de la vallée de Conches, dans le Haut-Valais où de 1963 à 1966, trois commissions et plusieurs spécialistes ont établi une étude de planification pour l'exploitation des quelque 60.000 hectares cultivables habités par 4.500 villageois de la région.

Chronique sociale

10 ANS DE MARCHÉ COMMUN

L'Europe des Six est devenue la zone la plus dynamique du monde occidental. La preuve se fait par comparaison. Alors que la production de la Grande-Bretagne ne progresse que de 30 pour cent de 1958 à 1966, et celle des Etats-Unis de 44 pour cent, celle de la Communauté augmente de 52 pour cent. Même comparaison favorable pour les échanges : quand le commerce mondial progresse de 63 pour cent, celui de la Communauté atteint le score spectaculaire de plus 240 pour cent. Même si cette évolution ne peut être attribuée en tous points au Marché commun, il est cependant hors de doute que celui-ci y entre pour une large part. Ces résultats ont certainement contribué à atténuer les oppositions de caractère politique qui s'étaient manifestées à l'égard du Marché commun.

Les consommateurs ont eu déjà le fruit de cette coopération, car l'augmentation des dépenses de la consommation privée a progressé, en valeur réelle et par habitant, de près de la moitié, tandis que les salaires se sont particulièrement accrûs dans les pays où, comme en Allemagne et aux Pays-Bas, ils étaient le plus bas.

Toutefois, cette hausse des salaires ne peut être mise sur le compte d'une politique communautaire des revenus au sein de la C.E.E., car celle-ci n'existe pas encore. On touche ici du doigt l'un des points faibles de l'action entreprise : priorité a été donnée à la réalisation de l'union douanière sur l'établissement des politiques communes, à une exception cependant, et de taille, celle de la politique agricole commune.

Les contingents pour les produits industriels ont été supprimés dès la fin de 1961 et c'est en juillet 1968, avec deux ans et demi d'avance sur le calendrier initial, que les droits de douane seront totalement abolis entre les Six et qu'un tarif commun aura remplacé, au pour-

tour de la Communauté, les tarifs nationaux antérieurs.

En revanche, le bilan est beaucoup moins satisfaisant sur d'autres terrains : rien n'est pratiquement fait encore pour les transports et les politiques sociales et régionales. « Réduire l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées » figure pourtant dans le préambule du Traité de Rome, signé il y a dix ans.

La réalisation du marché unique conduit à l'unification des politiques économiques et monétaires. Les Six balbutient encore en ces domaines. Fort heureusement, sous l'impulsion de M. Marjolin, les méthodes se précisent et les esprits évoluent aussi, puisque la « programmation » est admise outre-Rhin et donne lieu à des confrontations entre les Six.

En se tenant sur le seul terrain économique, les chances d'unification s'estomperaient. Une entrepri-

se qui s'en tient au seul libre-échange montre ses limites, tandis que la construction communautaire dont les finalités profondes dépassent de loin l'amélioration des échanges exerce un attrait croissant.

Quoiqu'il en soit, deux chimères sont aujourd'hui brisées : celle de M. Hallstein qui voulait faire de suite du Marché commun une Europe fédérale et celle du général De Gaulle qui pensait pouvoir montrer l'indépendance absolue de l'Etat national au sein de la Communauté. M. Hallstein partait trop tôt sur une base trop étroite ; De Gaulle se cantonnait dans une idéologie qui doit raisonnablement céder devant certaines réalités économiques qui, négligées et mises de côté, exposeraient notre continent au grave danger de la main-mise américaine dans nos principales industries, comme le soulignait une de nos récentes chroniques.

F. Rey.

Le rapport Annasohn sur la défense nationale totale Comment seconder efficacement le Conseil fédéral

BERNE. — Le rapport du colonel commandant de corps Annasohn sur la « défense nationale totale » est terminé. Le Conseil fédéral, qui en a pris connaissance, va maintenant le soumettre aux départements, puis aux cantons et aux associations intéressées. La publication d'un message aux Chambres est prévue pour le premier semestre de 1968.

Le rapport de l'ancien chef d'état-major général n'a pas été remis à la presse. Mais un communiqué officiel du département militaire, publié lundi matin, donne les renseignements suivants :

« On sait que le 29 décembre 1964, le Conseil fédéral avait confié au colonel commandant de corps Annasohn la tâche d'examiner les mesures propres à obtenir une coordination efficace entre tous les organes responsables de la défense nationale (défense militaire, protection civile, économie de guerre et défense spirituelle), ainsi que les innovations d'ordre organique qui pourraient être nécessaires pour atteindre ce but. Après quelque deux années de travaux, le délégué du département militaire a rendu compte de sa mission dans un rapport déposé à fin 1966.

Le Conseil fédéral a pris connaissance de cette « étude concernant l'appui efficace à prêter au Conseil fédéral dans la direction de la défense nationale totale », il a arrêté le calendrier qui déterminera la poursuite du travail.

Selon ce calendrier, le Conseil fédéral consultera les départements et le Conseil de défense nationale, puis prendra, cet été, une décision de principe sur la suite à donner aux propositions du colonel commandant de corps Annasohn. Le département militaire fédéral aura alors pour tâche d'élaborer, jusqu'à l'automne prochain, un projet qui sera soumis à l'avis des cantons, ainsi que des associations et organisations intéressées. Le Conseil fédéral adressera son message aux Chambres au cours du premier semestre de 1968, des commissions seront alors constituées et l'affaire sera examinée, si possible encore, cette même année par les conseils législatifs.

BREF RESUME DE L'ETUDE

Le contenu de la vaste étude du colonel commandant de corps Annasohn peut être résumé comme il suit : Les critères déterminants pour le délégué du département militaire dans l'élaboration de son étude étaient :

- assurer, par la défense totale, en tout temps et quelles que soient les circonstances et la nature de l'agression, la sécurité et l'indépendance du pays, ainsi que l'existence de la population ;
- assurer la poursuite, selon des plans préétablis, des opérations de défense totale, même si des événements de guerre paralysaient la direction centrale ;
- assurer le mieux possible la transition de l'état des préparatifs du temps de paix à l'état du service de défense de la neutralité.

Pour le délégué du département militaire, il était indiscutable qu'en vertu du droit constitutionnel, la direction suprême de l'organisation d'une défense nationale générale soit de la compétence du Conseil fédéral, en sa qualité d'autorité collégiale, et cela aussi bien en temps de paix qu'en cas de guerre. Dans le cas de service actif, une collaboration aussi étroite que possible doit cependant être établie, naturellement, avec le commandant en chef de l'armée. Une modification de ce régime, qui exigerait une révision de la Constitution, est considérée par le délégué comme indésirable pour des raisons de politique générale.

UN NOUVEAU DEPARTEMENT ?

Il importait, en revanche, d'examiner dans quelle mesure le Conseil fédéral pouvait être secondé avec efficacité dans ses fonctions directoriales concernant la défense nationale totale. Les dispositions à prendre intéressant tous les départements, le travail du Conseil fédéral pourrait être allégé par une concentration des tâches dans quelques départements particulièrement touchés, voire dans un seul département. Cette idée ne parut toutefois pas réalisable, car il n'est pas possible de procéder à des réorganisations importantes sans créer des complications qui exigeraient de nouvelles mesures de coordination. Pour cette raison, il ne peut pas être

question de créer un département de la défense nationale proprement dit, et, partant, de concentrer au département militaire fédéral l'ensemble des travaux relevant de la défense nationale. Pour le même motif, on doit écarter l'idée de créer un organe auxiliaire spécial qui exercerait la fonction d'organe directeur proprement dit.

UN ORGANE DE TRAVAIL ADEQUAT

Le colonel commandant de corps Annasohn propose, en revanche, d'instituer un office exerçant une sorte de fonction d'état-major. Il aurait pour tâche première d'assurer, pour le Conseil fédéral, la coordination de toutes les mesures propres, de près ou de loin, à servir la défense nationale, il assumerait, en outre, certaines tâches qui ne peuvent pas être exécutées par d'autres organes.

On songe, tout d'abord, ici, à la planification générale pour la défense nationale totale. Il est proposé de créer la fonction d'un délégué du Conseil fédéral à la défense nationale totale qui disposerait d'un organe de travail entièrement à son service et d'un secrétariat et qui présiderait une commission interdépartementale. Cette dernière grouperait les représentants des départements et de l'armée chargés de toutes les tâches relevant de la sphère d'activité du délégué.

Dans la mesure où l'on peut le constater aujourd'hui déjà, l'adaptation de nos institutions aux exigences de la défense nationale n'entraînerait pas une réorganisation qui modifierait fondamentalement le régime actuel. Comme la création d'un département de la défense nationale proprement dit, ainsi que nous l'avons déjà relevé, n'entre guère en considération, il n'y a pas à craindre que les mesures à prendre dans le domaine de la défense nationale totale n'influencent ou n'entravent même la réorganisation en cours du département militaire.

M. SPUEHLER reçu à Vienne

VIENNE — On communique officiellement : M. Willy Spuehler, conseiller fédéral, chef du Département politique fédéral, accompagné de M. Alfred Escher, ambassadeur de Suisse, a rendu visite au chancelier fédéral d'Autriche Klaus et au vice-chancelier M. Bock.

Le chancelier fédéral a offert ensuite en l'honneur du conseiller fédéral Spuehler un déjeuner auquel prirent également part les membres de la délégation suisse.

Le chancelier fédéral, dans son allocution, a dit notamment : « Les visiteurs de Suisse, auxquels nous lient une si cordiale amitié et des rapports de bon voisinage, sont toujours les bienvenus... »

« ... Les conversations que vous aurez ces jours avec les membres du gouvernement autrichien ne touchent aucun problème en suspens entre la Suisse et l'Autriche, car nos relations se déroulent fort heureusement de la manière la plus franche et la plus amicale. Les conversations que vous aurez feront l'objet surtout de questions se rapportant au développement de la collaboration entre les deux pays. »

M. Spuehler a répondu en ces termes :

« En répondant à votre invitation à faire une visite officielle dans votre pays, vous nous avez offert l'occasion d'exprimer de la manière la plus sincère l'amitié qui lie depuis longtemps nos deux peuples. »

« ... Notre histoire commune est connue, et cela pour nous autres Suisses depuis nos premières heures d'école... »

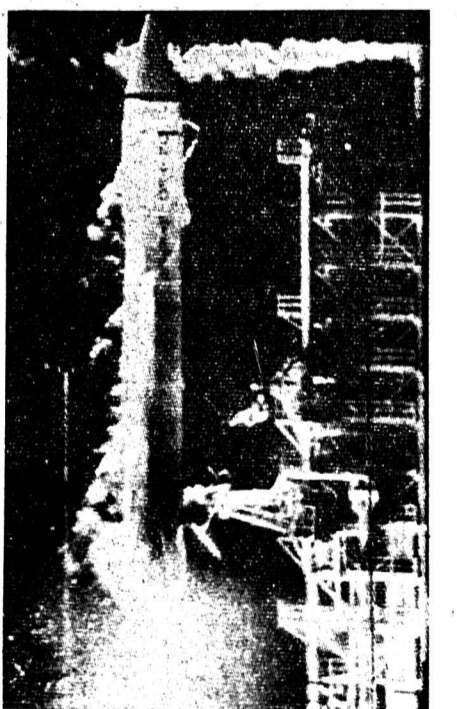
« ... La situation aujourd'hui est toute autre. Sans porter atteinte à leur

Baisse du taux d'escompte en Autriche

VIENNE — Le Conseil général de la banque nationale autrichienne a décidé lundi de ramener de 4,5 à 4,25 pour cent le taux de l'escompte.

Le taux des avances sur titres est ramené de 5,5 à 4,75 pour cent pour les titres de l'Etat et de 6 à 5,25 pour cent pour les autres titres.

«SURVEYOR III» EST PARTI



CAP KENNEDY (Floride) — Une puissante fusée « Atlas-Agena », surmontée du premier véhicule destiné à effectuer des forages à la surface de la Lune, a été lancée lundi, à 7 h 05 GMT au Cap Kennedy, par l'Agence spatiale. (Voir en dernière page).

DANS NOS CANTONS

Attaque d'un bureau de poste

L'épouse du postier fait arrêter le malfaiteur

BIRWINKEN. — Samedi matin, un jeune homme armé attaqua le bureau de poste de Birwinken (AG). Mais l'opération rata, grâce à la présence d'esprit de l'épouse du postier, qui se trouvait seule dans le bureau. Quelques heures plus tard, le malfaiteur était arrêté.

Peu avant 9 heures, un motocycliste s'arrêta devant le bureau de poste. Comme, le soir précédent, il s'y était déjà arrêté sous un prétexte, la fem-

me du postier, qui se trouvait seule au bureau, conçut des soupçons et ferma la porte de la salle des guichets et la porte menant de celle-ci dans le bureau de service. Mais il semble que la fermeture de la porte de la salle des guichets n'ait pas bien fonctionné. Aussi, le jeune malfaiteur put-il s'introduire dans la salle des guichets, où, brandissant un pistolet, il exigea de la postière la remise de tous les billets de banque du bureau. Celle-ci ré-

pondit qu'ils étaient enfermés dans le coffre-fort et que seul son mari, qui effectuait sa tournée, avait la clé sur lui.

Sous la menace du pistolet, le jeune bandit obligea la femme à lui ouvrir la porte du bureau de service. Y trouvant le coffre-fort fermé, il annonça qu'un collègue allait venir pour l'ouvrir. Toujours sous la menace du pistolet, il se retira lentement. Il avertit la femme qu'elle devait s'abstenir d'alerter la police, sauta sur sa motocyclette et s'enfuit, sans aucun butin, en direction de Mattwil.

Comme la postière avait relevé, la veille au soir déjà, le numéro de la plaque minéralogique, il fut possible à la police de retrouver la motocyclette, qui avait été volée quelques jours auparavant dans le district de Bischofszell et toujours, grâce à l'esprit d'observation de la femme, on retrouva rapidement aussi le jeune malfaiteur, qui fut aussitôt arrêté. Son arme était un pistolet jouet.

Canton de Berne: sérieux déficit

BERNE — Le compte d'Etat du canton de Berne, pour 1966, élaboré par la Direction des finances, a été adopté par le conseil-exécutif. Il sera soumis au Grand Conseil lors de la session de septembre.

Le compte financier boucle avec 600,8 millions de francs aux recettes et 681,7 millions aux dépenses. L'excédent de dépenses est donc de 80,9 millions de francs, soit 30,91 millions de plus que ne prévoyait le budget (49,98 millions de francs). Cette aggravation du déficit provient essentiellement de dépenses supplémentaires décidées par le Grand Conseil, par exemple :

Subventions pour la construction d'hôpitaux	Fr. 16 millions
Aménagement des routes cantonales	Fr. 10,3 millions
Subventions aux communes en vertu de la loi sur la construction et l'entretien des routes	Fr. 3,8 millions
Achat de terrains	Fr. 5,4 millions
Allocations de renchérissement au personnel de l'Etat et au corps enseignants	Fr. 7,2 millions

La collaboration entre les maisons Dubied et Fischer

NEUCHÂTEL — Un accord de collaboration, comme on l'a annoncé, vient d'être conclu entre les entreprises Edouard Dubied et Cie S.A., à Neuchâtel et Georg Fischer AG, à Schaffhouse. On précise à ce propos que cette collaboration concerne le domaine des machines-outils, en particulier des tours à copier ayant un champ d'application voisin.

Les rentrées d'impôt (y compris la part cantonale à l'impôt de Défense nationale) sont de 3 millions de francs inférieures aux 378 millions qui étaient prévus au budget.

Le compte des variations de fortune, pour lequel un bénéfice de 8,4 millions de francs était prévu, est tout juste équilibré avec 112,3 millions de francs aux recettes comme aux dépenses.

Le compte de la fortune au 31 décembre 1966 laisse apparaître un découvert de 98,5 millions de francs contre 53 millions à la fin de l'exercice précédent.

Les engagements de l'Etat, tels qu'ils découlent des arrêtés en vigueur au 31 décembre 1966, se montent à 516,4 millions de francs (430,4 millions au 31 décembre 1965).

Zoug : chimiste cantonal suspendu

ZOUG. — La chancellerie cantonale de Zoug a annoncé que l'exécutif du canton avait suspendu de ses fonctions le chimiste cantonal qui est soupçonné de certaines irrégularités d'ordre financier. L'ouverture d'une enquête a été ordonnée.

Record de vitesse des CFF entre Lucerne et Bâle

LUCERNE — Jamais encore les trains n'ont circulé à une telle vitesse que ces derniers jours dans un horaire spécial entre Bâle et Lucerne, et vice-versa. La direction du 2^e arrondissement des CFF précise qu'auparavant une liaison directe entre Lucerne et Bâle se faisait en 73 minutes sans arrêt à Olten. Or, lors de la foire suisse d'échantillons de cette année, un train express spécial couvre la distance Lucerne-Bâle en 68 minutes et le parcours Bâle-Lucerne en 65 minutes. Ces trains composés de matériel rapide et léger sont remorqués par une locomotive « RE 4-4 II ». En de nombreux endroits la vitesse dépassait 125 km-heure.

24 heures de la vie du monde

- ★ **LE DISCOURS ULBRICHT AU CONGRES DU PARTI EST-ALLEMAND** — Le problème allemand, la politique de l'Est vis-à-vis de l'Ouest et les progrès économiques de l'Allemagne de l'Est, ont constitué les thèmes principaux du discours prononcé, hier, par M. Walter Ulbricht, premier secrétaire du parti socialiste-communiste est-allemand, au 7^e congrès de ce parti, à Berlin-Est.
- ★ **PROCHAINE VISITE DE M. GEORGE BROWN A MOSCOU** — M. George Brown se rendra à Moscou le 19 mai prochain pour des entretiens avec les dirigeants soviétiques.
- ★ **LES MINISTRES DES FINANCES DES SIX REUNIS A MUNICH** — La réunion des ministres de finances des six pays du Marché commun s'est ouverte en privé, lundi, à 14 h 30 (GMT), au siège du Parlement bavarois, le Maximilianeum.
- ★ **MISE AU POINT BROWN A PROPOS DU MARCHÉ COMMUN** — « Il n'y aura pas de nouvelles séries de discussions avec les chefs de gouvernement des pays membres de la CEE », a déclaré le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown.
- ★ **LES ENTRETIENS ANGLO-SOVIÉTIQUES** — Les entretiens anglo-soviétiques ouverts vendredi à Moscou en vue de préparer la signature d'un traité d'amitié et de coopération, se sont achevés lundi sur une note optimiste.
- ★ **M. WILSON RENCONTRERA LE PRÉSIDENT JOHNSON** — On a annoncé, hier, à Londres, que M. Wilson premier ministre, rencontrera le 2 juin, à Washington, le président Johnson.
- ★ **LE SÉNATEUR FULBRIGHT POUR UNE RÉDUCTION DES TROUPES AMÉRICAINES EN EUROPE** — Le sénateur américain William Fulbright s'est déclaré, hier, en faveur d'une réduction de l'effectif américain stationné en Europe.
- ★ **DES AVIONS A RÉACTION SUD-CORÉENS ONT COULÉ UN BATEAU NORD-CORÉEN** — Le ministère sud-coréen de la Défense annonce que des chasseurs-bombardiers sud-coréens ont coulé, hier, un navire de guerre nord-coréen qui se trouvait au sud de la ligne d'armistice, donc dans les eaux territoriales sud-coréennes.
- ★ **LA R.F.A. INVITEE A PARTICIPER AU PROJET D'AVION A GÉOMÉTRIE VARIABLE** — La France et la Grande-Bretagne ont décidé, hier, d'inviter l'Allemagne fédérale à prendre part au développement de l'avion à géométrie variable, projeté jusqu'ici entre les deux premiers pays.

Le président Jonas reçoit M. Spuehler

VIENNE — Le président autrichien Franz Jonas, a reçu lundi le chef du Département politique fédéral, le conseiller fédéral Willy Spuehler, qui était accompagné du secrétaire général du département politique, l'ambassadeur Pierre Michélli, du ministre Ernesto Thalmann, du ministre Sigismond Marquard et de l'ambassadeur de Suisse en Autriche, M. Alfred Escher.

Dans son discours de bienvenue, le président de la Confédération autrichienne a souligné les liens d'amitié qui réunissent les deux pays.

La Swissair en 1966: succès et nouveaux soucis

ZURICH — Dans son rapport annuel relatif à l'exercice 1966, la Swissair, Société anonyme suisse pour la navigation aérienne, confirme qu'elle s'est occupée activement au problème de l'acquisition de gros appareils pouvant transporter 350 à 500 passagers. « Il est devenu clair, déclare le rapport annuel, que si Swissair veut s'adapter au développement du trafic et demeurer, en ce qui concerne les prix de revient, en état de faire face à la concurrence, elle doit, elle aussi, s'orienter vers l'avion à grande capacité. Cela signifie pour la compagnie une nouvelle étape de son développement qui nécessitera la mise à contribution de toutes les énergies. » Une aggravation du problème du bruit provoqué par ces gros appareils ne se pose pas pour le moment.

Il sera de même au milieu des années septante inévitable pour Swissair de mettre sur ses grandes lignes les gros avions supersoniques américains qui voleront à une vitesse presque triple de celle du son, « si elle veut défendre l'intérêt général et sa propre position. »

Bien que la crainte de l'inédit soit compréhensible, il faut conserver d'abord, en ce qui concerne le problème du bruit, son sang-froid et examiner les solutions offertes par la technique.

1966: JUSQU'ICI MEILLEUR EXERCICE

Les excellents résultats de l'exercice précédent ont encore été dépassés. Dans l'ensemble, l'offre a augmenté de 8 % pour atteindre 590,3 millions de tonnes-kilomètres. Les grèves qui ont entravé l'activité de diverses compagnies aériennes, notamment dans le secteur de l'Atlantique-Nord et en Europe, ont entraîné une concentration du trafic sur les lignes des entreprises dont le personnel est demeuré attaché à la paix du travail. Durant ces périodes, le personnel de la Swissair a dû faire face à un travail supplémentaire, pour lequel la direction de l'entreprise exprime sa gratitude.

La demande s'est accrue de 12 % par rapport à 1965 et a atteint 326,9 millions de tonnes-kilomètres utilisées, une hausse de 10 % a caractérisé le transport des passagers. De son côté le transport des marchandises a de nouveau fortement progressé, soit de 21 % par rapport à 1965. Au total l'excédent d'exploitation atteint 133 552 000 francs, de sorte que le résultat de l'année précédente a été dépassé de plus de 11 millions de francs.

EXPLOITATION

L'exploitation s'est déroulée, en 1966, sans incident majeur. 97,8 % de tous les vols prévus ont été réalisés. Les services au sol à Zurich ont dû faire

face à des difficultés considérables, car il a fallu écarter un trafic fortement accru, dans un bâtiment trop exigu. L'introduction des DC-9 a mis à forte contribution le département technique et celui des opérations. D'après les premières expériences, le DC-9 répond pleinement à l'attente, pilotes et passagers étaient très satisfaits des qualités de l'appareil.

LA CONCESSION

Après de longues négociations avec l'Office fédéral de l'air, il a été possible de régler de manière satisfaisante la question controversée de l'octroi d'une concession à la compagnie. La concession en question accordée le 1^{er} juillet 1967 confirme la position légale de Swissair en tant que compagnie nationale de navigation aérienne et formule ses droits et devoirs dans tous les domaines essentiels d'une façon qui correspond à la pratique adoptée jusqu'à présent sur la base de la loi. La concession est accordée pour une durée de 15 ans. Tous les 3 ans, elle sera prolongée de trois nouvelles années à la demande de la compagnie, de sorte qu'elle demeure valable pour au moins 12 ans.

PERSONNEL

L'effectif du personnel à la fin de l'exercice, s'élevait à 9408 collaborateurs en Suisse et à l'étranger, soit une augmentation de 486 personnes par rapport à l'état de 1965. La réduction prescrite de 5 % de la main-d'œuvre étrangère jusqu'à la fin 1967 a causé quelques tracasseries. Sur l'ensemble du personnel occupé en Suisse, il y a encore 4,9 % d'étrangers soumis au contrôle, y compris les équipages. Les efforts pour accroître le nombre de jeunes pilotes obtiennent un succès croissant : 32 Suisses ont terminé les cours de l'Ecole suisse d'aviation commerciale.

PREPARATIFS POUR L'AVENIR

La direction de la compagnie se trouve placée devant des problèmes techniques dont l'ampleur dépasse largement le cadre de ceux qu'il a fallu résoudre jusqu'à maintenant. A l'âge des transports de masses, les flottes aériennes doivent être complétées par des appareils gros-porteurs dont la capacité de transport excède considérablement celle des appareils à réaction habituels.

Les programmes de production des grands constructeurs d'avions américains tiennent compte de cette nécessité. Douglas met sur le marché des appareils pouvant transporter environ 250 passagers. Boeing offre un avion encore considérablement plus grand du type B-747 pouvant transporter 350-

500 passagers, en plus d'un fret considérable, sur l'Atlantique-Nord.

Ce type d'appareil doit être mis en service en 1969-70. Ainsi se dessine une

NOUVELLE ETAPE DE DEVELOPPEMENT

Peu d'années après l'apparition des B-747, une autre transformation capitale commencera probablement lorsque les premiers avions supersoniques « Concorde » seront mis en service. Il n'est pas douteux que le public sera fortement attiré par ce nouveau moyen de transport et que les compagnies comme Swissair se trouveront placées devant de sérieux problèmes de concurrence. Selon qu'on peut en juger aujourd'hui, Swissair ne devrait cependant pas être obligée d'acquiescer à la « Concorde ». La situation se présentera vraisemblablement d'une manière différente lorsque, au milieu ou dans la seconde partie de la décennie à venir, les gros avions supersoniques américains seront mis en service. Il s'agira là d'appareils qui voleront à une vitesse presque triple de celle du son. Pour autant qu'ils répondent aux exigences techniques, ils modifieront fondamentalement les rapports dans le domaine de la concurrence et on doit admettre que Swissair sera alors probablement forcée de participer au trafic supersonique si elle veut défendre les intérêts économiques publics et privés.

LE PROBLEME DU BRUIT

Le problème du bruit suscite des soucis certains dans de larges milieux et aussi à la Swissair. A ce propos, le rapport annuel déclare : « Nous devons mettre en garde contre toute conclusion prématurée dans ce domaine. Au cours des huit à dix années qui nous séparent encore, probablement, de l'introduction de l'avion supersonique américain, la technique fera de nouveaux progrès, notamment en ce qui concerne la réduction du bruit. Actuellement, personne n'est en mesure de préciser l'intensité du bruit susceptible d'être causé, par ces avions, surtout à l'envol et à l'atterrissage. Les informations techniques disponibles à ce jour ne sont en aucune façon conclusives, et ce serait une erreur impardonnable de vouloir, dès maintenant, prendre des mesures touchant l'admissibilité de ce genre d'avion. »

Quant au « bang » supersonique, les expériences sont également encore insuffisantes. Du reste, les avions de Swissair n'auront pas l'occasion de survoler le territoire de notre pays à une vitesse supersonique. En fin de compte, la Suisse n'est pas seule. Les mêmes problèmes se posent aussi aux autres pays et si des restrictions se révélaient nécessaires, elles devront être fixées par des accords internationaux. »

LES COURS DE LA BOURSE

GENEVE

	C. du 14	C du 17
Amer. Eur. Sec.	134 1/2	134 1/2
Amer. Tel.	258	261 1/2
Astra	3,80	3,85
Bad. Anilin	210 1/2	212
Bque Populaire	1310	1305
Crédit Suisse	2015	2020
Cie Italo-Arg.	28	27 1/2
Ciba port.	6600	6625
Ciba nom.	4630	4700
Du Pont	636	640
Eastman Kodak	611	634
Farben Bayer	154 1/2	154 1/2
Ford	219	221 1/2
Garday	213	213
General Elec.	377	388 1/2
General Motors	332	340
Grand Passage	420	415
Hoechst Farben	219	220 1/2
Inst. Physique port.	685	690
Int. Business Mach.	1975	1985
Italo-Suisse	202	205
Kennecott Copper	163 1/2	165 1/2
Machines Bull	63	62
Mannesmann	137	136
Montecatini	8,10	8,10
Nestlé port.	2020	2030
Nestlé nom.	1500	1520
Olivetti	20,10	20,10
Péchiney	170 1/2	169
Pensilvania R.R.	242	247 1/2
Philips	108	109 1/2
Royal Dutch	157	158
Sandoz	5500	5550
Schappe	92	92 1/2
Schéron port.	321	320
Sodec	1870	1890
Sté Bque Suisse	214	215 1/2
Sopafin	390	385
Standard Oil N.J.	271	272
Swissair	950	980
Thyssen A.	153	154
Unilever	113 1/2	114
Union Eques Suisses	2480	2490
U. S. Steel	192	194 1/2
Zyma	1850	1975

ZURICH

Aluminium Suisse	6340
Bally	1225
Brown Boveri	1540
Elektrowat	1330
Fischer	925
Geigy port.	7000
Geigy nom.	2795
Hero Lenzbourg	3850
Jelmoli	870
Lonza	950
Motor Columbus	1130
Nestlé port.	2040
Nestlé nom.	1510
Réassurance	1580
Sandoz	5525
Saurer	960
Sulzer	3340

PARIS

Air Liquide	310	313
Banque de Paris	202	202
Ciments Lafarge	243	238
Crédit Com. France	122	121,90
C. S. F.	85,10	90
Eso	173,30	172,20
Françaises Pétroles	156,80	155,40
Machines Bull	68,60	74,40
Michelin	672	678
Péchiney	194	199
Rhône-Poulenc	181	181,90
Saint-Gobain	125	126,80
Ugine	154	156

FRANCFORT

A. E. G.	373	368
Bad Anilin	195,20	194,99
Dresdner Bank	197,50	195,50
Farben Bayer	142	140,40
Höchster Farb.	203,50	201
Kaufhof	461	458
Mannesmann	125 1/2	125 1/8
R. W. E.	341 1/2	340
Siemens	201	198
Thyssen	141 3/4	140 1/2
Volkswagen	331	327 1/4

MILAN

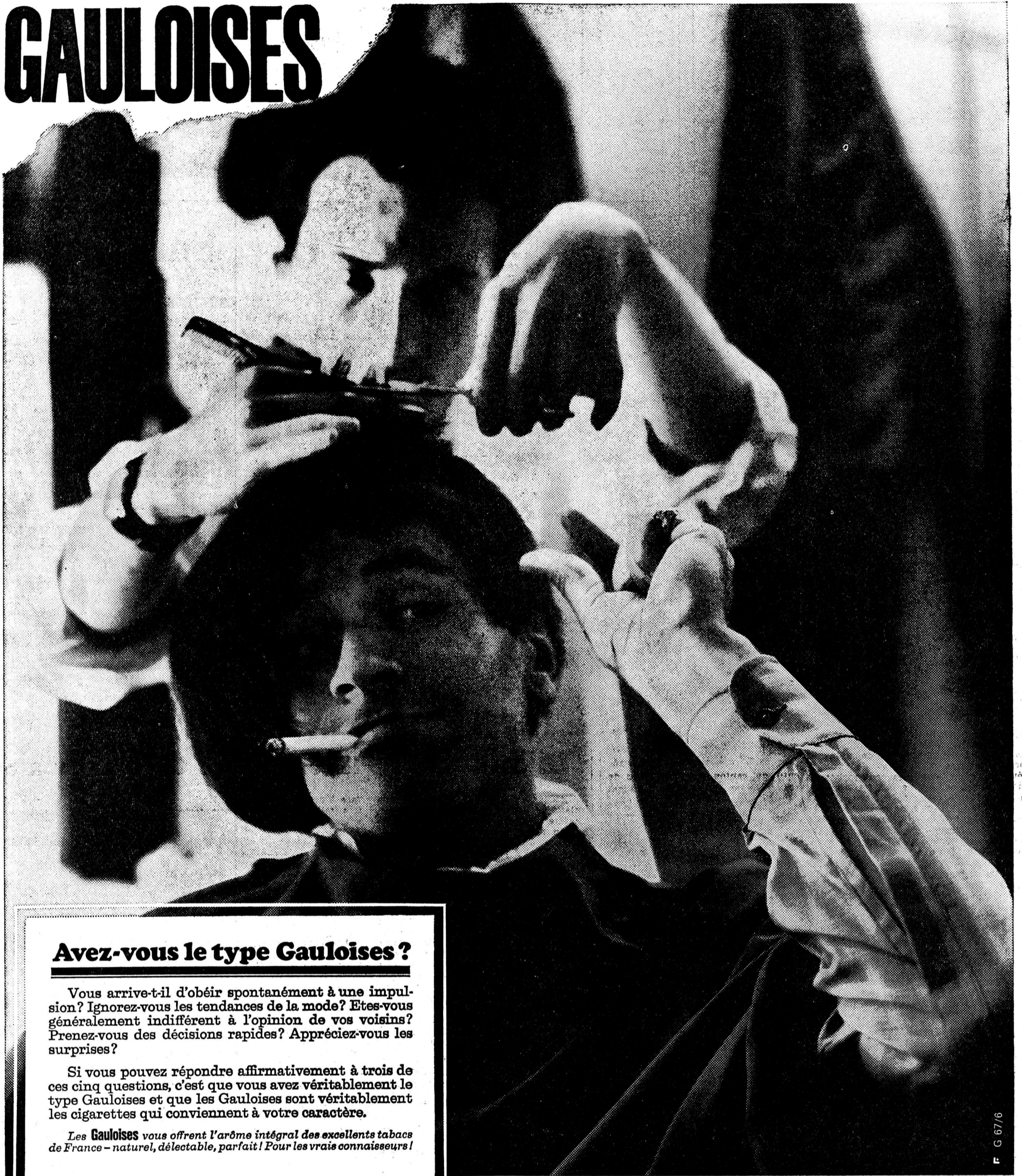
Assic. Generali	84.140	85.755
Flat	2790	2829
Finsider	642 1/2	650 1/4
Italcementi	12.835	12.820
La Rinascente	303 1/4	307 1/2
Montedison	1169	1170
Olivetti	2770	2810
Pirelli	3275	3361
Snia Viscosa	3889	4034

Cours des billets

	Achat	Vente
Allemagne	106,70	109,20
Angleterre	11,95	12,15
Autriche	16,60	16,90
Belgique	8,35	8,60
Canada	3,98	4,05
Espagne	7,05	7,35
Etats-Unis	4,30	4,34
France	86,50	89,50
Italie	—,68	—,7050

Cours obligamment communiqués par la banque Troillet & Cie S. A., Martigny et Genève.

GAULOISES



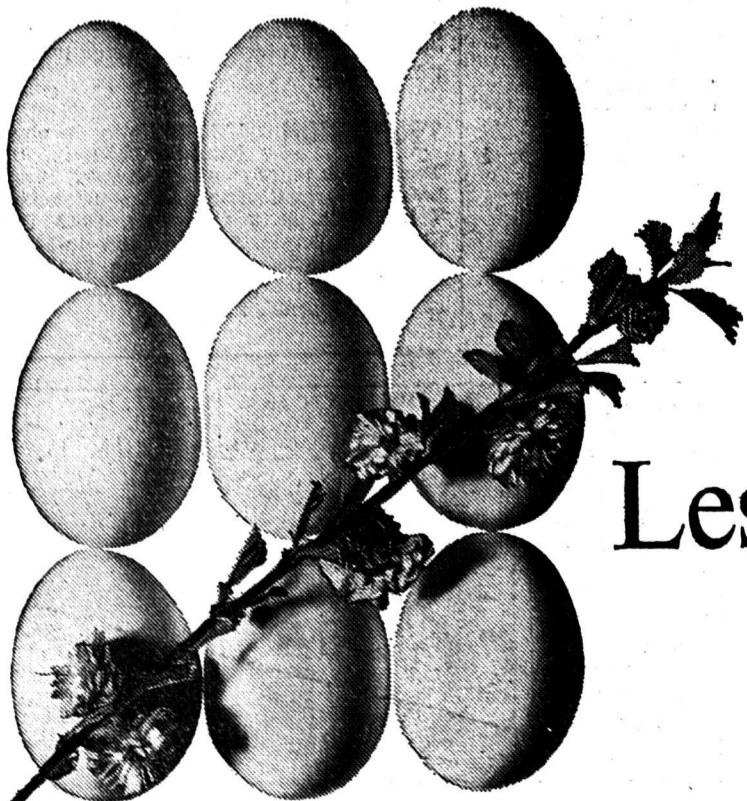
Avez-vous le type Gauloises ?

Vous arrive-t-il d'obéir spontanément à une impulsion? Ignorez-vous les tendances de la mode? Etes-vous généralement indifférent à l'opinion de vos voisins? Prenez-vous des décisions rapides? Appréciez-vous les surprises?

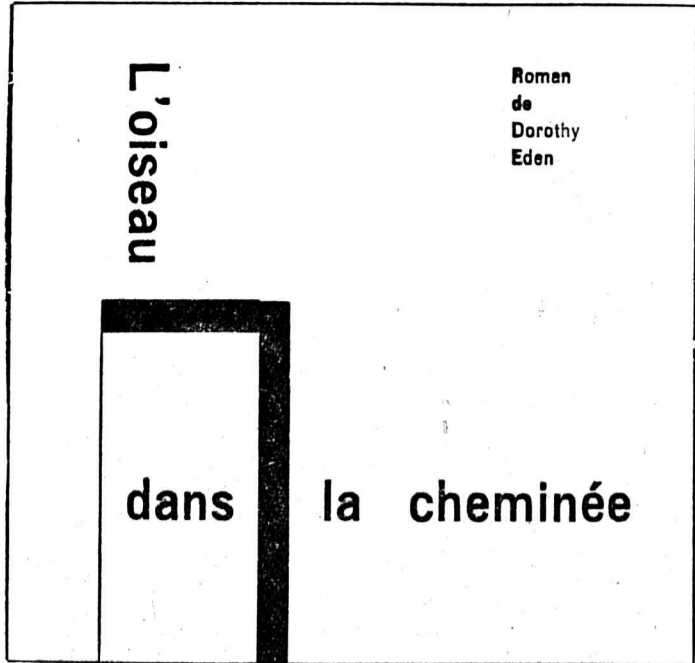
Si vous pouvez répondre affirmativement à trois de ces cinq questions, c'est que vous avez véritablement le type Gauloises et que les Gauloises sont véritablement les cigarettes qui conviennent à votre caractère.

Les Gauloises vous offrent l'arôme intégral des excellents tabacs de France - naturel, délectable, parfait! Pour les vrais connaisseurs!

F. G. 67/6



Temps des œufs –
budget avantageux!
Les œufs du pays –
toujours les plus frais!



Roman de Dorothy Eden

Copyright by Opera Mundl

— Fanny a toujours pensé qu'elle avait une vocation d'infirmière, dit avec indulgence tante Louisa. Un peu plus tard, il n'était plus question que d'entrer au couvent. Je pense qu'elle aime à s'imaginer qu'elle a hérité quelque chose des anciens martyrs. C'est son ascendance celle qui veut cela, je suppose.

— Elle est bien trop jolie pour entrer dans un couvent ou un hôpital ! tonna oncle Edgar. Et, pour ajouter aux festivités de cette année, Fanny va avoir vingt et un ans, et nous ne manquerons pas de célébrer cet anniversaire comme il se doit.

Avec quelle ruse tante Louisa ne venait-elle pas de suggérer que c'était son esprit de sacrifice qui la poussait à rester auprès de Marcus et à porter de vieux vêtements, et oncle Edgar de sous-entendre que la vingt et un ans de sa nièce faisaient tellement plus vieux que les dix-sept printemps de sa fille !...

Ou était-ce elle qui s'imaginait toutes ces choses parce qu'elle était tombée amoureuse et que tous ses sens étaient exacerbés de façon insoutenable ?

Elle allait enfin sortir de la pièce et déjà ne pensait plus qu'à retrouver les enfants, quand elle entendit, remplie d'effroi, la voix d'Adam derrière elle.

— J'ai été très séduit par ces deux enfants, et je le leur ai promis de revenir les voir, disait-il. Voyez-vous un inconvénient à ce que je passe quelques instants dans la chambre du petit malade ?

— Comme c'est aimable à vous, M. Marsh ! acquiesça tante Louisa avec toute la courtoisie voulue, mais un peu surprise néanmoins, pour ne pas dire légèrement inquiète.

— Marcus a peut-être la rougeole, M. Marsh. Prenez garde de ne pas la contracter ! plaisanta à son tour Amélia, qui ne laissait pas d'être vaguement inquiète.

Fanny monta rapidement l'escalier. Elle ne voulait pas de lui à la nursery. Il n'avait déjà que trop fait l'empresé et outrepassé ses fonctions. Il expliquait les choses à sa façon, mais n'en faisait qu'à sa tête. Il devait traîner après lui des cohortes de cœurs brisés. Et puis, elle ne voulait pas qu'il vint énerver Nolly et Marcus.

— Miss Fanny !

Ils avaient atteint le tournant du second étage. Il n'y avait personne aux alentours. De la nursery, on entendait les gémissements de Marcus.

— J'ai appris comment Ching Mei était morte. Est-ce vrai ? Elle se retourna et le regarda dans les yeux.

— Que voulez-vous dire ? demanda-t-elle lentement.

— Il n'y avait nulle autre raison ?

— Pas que je sache. Mon cousin George... Vous avez dû remarquer son étrange comportement. Il ne s'est pas encore remis d'une blessure reçue à la guerre. Mais on l'a entraîné à tuer avec une épée, pas... pas avec ses mains nues.

— Ainsi, ce serait le prisonnier évadé ?

— Ce ne peut-être que lui. C'est du moins à cela qu'a abouti l'enquête du coroner. — Elle plongea les yeux dans son regard scrutateur : — En quoi cela peut-il vous intéresser ?

— Les mystères m'intriguent.

— Pourquoi me regardez-vous ? reprit Fanny. — Elle porta la main à ses cheveux, en un instinctif geste féminin, pour essayer de les lisser. — Il y a quelque chose qui ne va pas ?

— Tout.

— Dans ce cas, vous feriez mieux d'aller retrouver ma cousine Amélia. Elle, du moins, a eu le temps de faire toilette ce matin. Il se mit à rire, comme amusé par son ton acerbe. Puis il s'interrompit et reprit d'un air pensif :

Oui, votre cousine Amélia est une délicieuse créature. Je crois que nous allons nous voir souvent. Si j'avais su, je serais venu beaucoup plus tôt...

— Si vous aviez su quoi ?

— Eh bien, que la lande pouvait être aussi attachante, aussi exaltante, aussi imprévisible, aussi capricieuse, aussi tragique, mais également chaude et radieuse comme une journée d'été, pleine de lumière, innocente, irrésistible...

Il parlait de la lande comme s'il se fût agi d'une femme...

CHAPITRE XII

Lady Arabella s'éveilla en sursaut avec la certitude qu'il se passait quelque chose qui lui échappait. Elle avait déjà ressenti cette même impression l'autre soir, quand, ouvrant les yeux, elle avait aperçu Amélia à la fenêtre et senti la pièce remplie d'air froid. Ce qui était encore plus grave, elle n'avait jamais pu découvrir ce qu'Amélia avait bien pu faire. Il ne serait pas dit qu'on la laisserait une fois de plus à l'écart de ce qui se passait en ce moment à l'étage, d'où lui parvenaient le rire nerveux de Nolly et une voix d'homme au timbre profond.

Avait-on cherché le Dr Bates pour qu'il vint examiner Marcus ? Mais le Dr Bates était un monsieur d'un certain âge, sérieux et compassé, et assurément pas le genre d'homme à faire rire un enfant.

En soupirant, Lady Arabella s'arracha péniblement à sa chaise longue, redressa son bonnet, et se propulsa cahin-caha jusqu'à son poste d'observation favori sur le palier. Le siège aménagé dans l'embrasure de la fenêtre était dissimulé aux regards par d'épais rideaux de velours. Elle s'était déjà assise là un nombre incalculable de fois sans qu'on la remarque, sauf, à l'occasion, une servante qui laissait tomber ce qu'elle portait en poussant une exclamation confuse. De là elle avait surpris d'étonnantes bribes de conversations et, si elle ne les avait pas toujours interprétées comme il se devait, cela ne les rendait que d'autant plus intéressantes. Lady Arabella avait toujours été d'avis que la vérité s'accroûtait volontiers de quelque embellissement.

Son offensive manie fut comblée ce jour-là encore car, à peine avait-elle pris sa faction que la porte de la nursery s'ouvrait au second étage et que des pas commençaient à descendre l'escalier.

Fanny ouvrait la marche, suivie par un étranger qui semblait être pris en termes d'intimité avec elle car il lui disait à voix basse :

— Je reviendrai fréquemment, j'espère. Je me suis pris d'affection pour ces enfants. Je m'intéresse à leur avenir.

Fanny, — Dieu la garde — n'était pas fille à mâcher ses mots.

— Si vous avez la fibre paternelle aussi développée, M. Marsh, je m'étonne que vous ne puissiez faire mieux que d'emprunter les enfants des autres !

— Peut-être ai-je l'intention de faire mieux...

LA SUITE

PHIL, la fusée



Avril 18

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite de la semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

La Locanda — Orchestre Luc Marchal. Entrée libre tous les soirs.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.

Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.

Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital, tél. 2 43 01.

Hôpital régional. — Heures de visite, tous les jours de 13 à 16 h.

Pharmacie de service. — Pharmacie Buchs, tél. 2 10 30.

Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.

Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.

Dépôt de pompes funèbres. — Michel Sierro tél. 2 59 59 et 2 54 63.

Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h.; de 13 h. à 16 h.; de 18 h. à 20 h. 30.

Œuvre Sainte-Elisabeth. — (Refuge pour mères célibataires). — Toujours à disposition.

Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires, 8, chemin des Collines, 1950 Sion, tél. (027) 2 42 69. Ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf samedi et dimanche.

Cabaret-dancing de la Matze. — Avril 1967. Orchestre José Marka (José Taramaréz). Entrée libre tous les soirs. Le dimanche dès 16 h. 30 : fin dancing.

Dancing Le Gallon. — Quinette Pierre Guyonnet, avec sa chanteuse noire Martine Kay, tous les soirs, du 1er avril au 1er mai.

Bar à Sion cherche

SOMMELIERE

pour tout de suite ou date à convenir.

Congé le dimanche.

Débutante acceptée.

Tél. (027) 2 32 71. P 30383 S

La librairie-papeterie Jacques Amacker, à Sierre cherche, pour tout de suite ou date à convenir

1 vendeuse en librairie

Responsabilité intéressante.

Place stable, bonne rémunération.

1 apprentie vendeuse en papeterie

Faire offres par écrit à l'adresse ci-dessus. P 30424 S

Le restaurant de la Piscine, Martigny, cherche pour la saison d'été

une dame

sachant cuisiner, et

une fille de cuisine

Faire offres à Elie Bovier, Martigny.

Tél. (026) 2 27 42, après 18 h. P 30394 S

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.

Manoir. — Exposition « Faune et flore au temps du renouveau », jusqu'au 15 mai.

SAINT-MAURICE

Cinéma Romy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Gailard, tél. 3 62 17.

Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 67 ou (025) 3 62 21 ou (025) 3 62 12.

Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire : Mme M. Beytrison, rue du Collège, tél. 3 66 85.

MONTHEY

Plaza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.

Monthéolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

S. O. S. Touring-Club et Automobile-Club

Garages de service pour la semaine du 17 au 24 avril 1967

Zone I Garage Prox. Pont-de-la-Morge, tél. (027) 2 20 05

Zone II Garage Piatti, Orsière, tél. (026) 4 12 69

Zone III Garage de l'Aviation S. A., Sion, tél. (027) 2 39 24

Zone IV Garage Triverio, Sierre, tél. (027) 5 14 36

Zone V Garage du Lac, Montana-Crans, tél. (027) 7 18 18

Zone VI Garage Albrecht, Visp, tél. (028) 6 21 23

Zone VII Garage Touring, St-Niklaus, tél. (028) 4 01 18

Zone VIII Garage Saitina, Brig, tél. (028) 3 25 62.

Employée de bureau

diplôme de commerce, bilingue français-allemand, bonnes connaissances des langues italienne et anglaise,

cherche emploi

intéressant. Eventuellement secrétaire de direction, de préférence à Sion.

Date d'entrée début juin ou à convenir.

Ecrire sous chiffre PA 30105, à Publicitas, 1951 Sion. P 30105 S

Café du Centre à Montana cherche

SOMMELIERE

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (027) 7 36 63. P 30094 S

Entreprise de maçonnerie et génie civil cherche

contremaître et chef d'équipe

qualifiés, pour travaux à exécuter à Sierre et Montana.

Bon salaire assuré.

Ecrire sous chiffre PA 30378, à Publicitas, 1951 Sion. P 30378 S

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 6.30 Roulez sur l'or ! — 7.15 Miroir-première. 7.30 Roulez sur l'or ! — Miroir-flash à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00 et 17.00. — 9.05 Le bonheur à domicile. 11.05 Emission d'ensemble du studio de Berne. 12.05 Au carillon de midi, avec à 12.35 Dix, vingt, cinquante, cent ! 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton : Madame Catalina. 13.05 Mardi les gars ! 13.15 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... ou presque. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Fantaisie sur ondes moyennes. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.05 Bonjour les enfants. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 Expo 67 à Montréal. 20.00 Magazine 67. 20.20 Intermède musical. 20.30 Soirée théâtrale : La Preuve par Quatre, pièce. 22.30 Informations. 22.35 La tribune internationale des journalistes. 23.00 Petite sérénade. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

CONCOURS « ROULEZ SUR L'OR »

Question du mardi 18 avril : Par temps de pluie, un homme âgé circule sur un trottoir, au bras d'un adolescent. Tous deux s'arrêtent puis descendent sur la chaussée pour la traverser, à environ 20 mètres d'un passage de sécurité. Une voiture survient et son conducteur, surpris, freine brusquement, dérape sur la chaussée glissante et bute contre le rebord du trottoir où il abîme une roue de son véhicule. « — Vous ne savez pas que vous devez utiliser les passages pour piétons ? dit-il, très fâché. — Pardon, répond le jeune homme, ce monsieur est aveugle et je lui sers de guide. Nous avons donc le droit de traverser en dehors des passages de sécurité ! » Qui avait raison ? L'automobiliste ou l'aveugle ?

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique, concert quotidien du 2e programme romand. 14.00 Fin. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. Pour les travailleurs italiens en Suisse. 19.30 Musique légère et chansons. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie. 20.20 Le feuilleton : Madame Catalina. 20.30 Soirée musicale. Hier et aujourd'hui. 21.30 La vie musicale. 21.50 Encyclopédie lyrique : Alcina, opéra en trois actes. 22.25 Musique de Mozart. 22.35 Anthologie du jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Informations-flash à : 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00 et 23.15. — 6.20 Joyeux réveil en musique. 7.10 Concert. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 André Cluytens à la baguette. 9.05 Le savez-vous encore ? Le savez-vous déjà ? 10.05 Musique tzigane. 11.05 Emission d'ensemble : Concert symphonique. 12.00 Emission pour la campagne. 12.30 Informations. 12.40 Musique récréative. 13.00 Fanfares bernoises. 13.30 Sortons de table en musique. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Musique de chambre. 15.05 Opéras italiens. 16.05 Lecture : Deux nouvelles de L. Borges. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes : Poèmes d'écoliers. 18.00 Météo. Informations. 18.20 Ondes légères : Magazine récréatif. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. 20.00 Le Radio-Orchestre et F. Gulli, violon. 21.30 Pour les amateurs de musique. 22.15 Informations. Commentaires. 22.25-23.15 Valses célèbres.

MONTE CENERI Informations-flash à : 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 15.30, 16.00, 18.00 et 22.00. — 6.30 Météo. Cours d'anglais. 7.00 Musique variée. 8.40 Théâtre de poche. 8.50 Intermède. 9.00 Radio-matin. 11.05 Triptyque. Conseils du médecin. 11.30 Anthologie de l'opéra. 12.00 Revue de presse. 12.10 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. 13.00 Musique de films. 13.20 Piano. 14.05 Juke-box. 14.30 Informations. Bourse. 14.45 Cocktail sonore. Rondes de chansons. 15.15 Les grands organistes : Albert Schweitzer. 16.05 Sept jours et sept notes. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Ensemble M. Robbiani. 18.30 Chansons montagnardes. 18.45 Journal culturel. 19.00 Mélodies suisses. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune. 20.45 Emission aux Champs-Elysées. 21.50 Intermède. 22.05 Chronique scientifique. 22.30 Die Davidsbündler, pièces pour piano. Schumann. 23.00 Informations. Actualités. 23-20-23.30 Ultimes notes.

TELEVISION 18.45 Bulletin de nouvelles du télé-journal. 18.50 Le magazine. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Le feuilleton : Les aventures de Lagardère (quatrième épisode). 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Banco. Ce soir ! M. Michel Brand, de La Chaux-de-Fonds. Sujet : Histoire et civilisation de l'Egypte. 21.10 Le monde parallèle. Ce soir : Objectif SR. 22.00 Rencontre de catch. 22.30 Téléjournal. 22.40 Fin.

La famille Flop

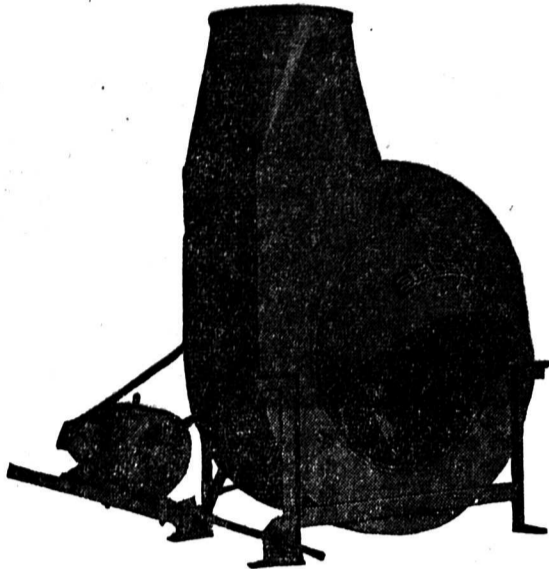


303 distribué par opera mundl

Gagnez du temps !

Vous déchargez vite et sans peine
avec le souffleur

stabag



Prospectus et démonstration à la
**Fédération valaisanne des
producteurs de lait - Sion**
département machines agricoles
tél. (027) 2 14 44

P 238 S

Maestrani
adoucit l'existence



(Rosemarie) - le chocolat extra-fin au lait truffé

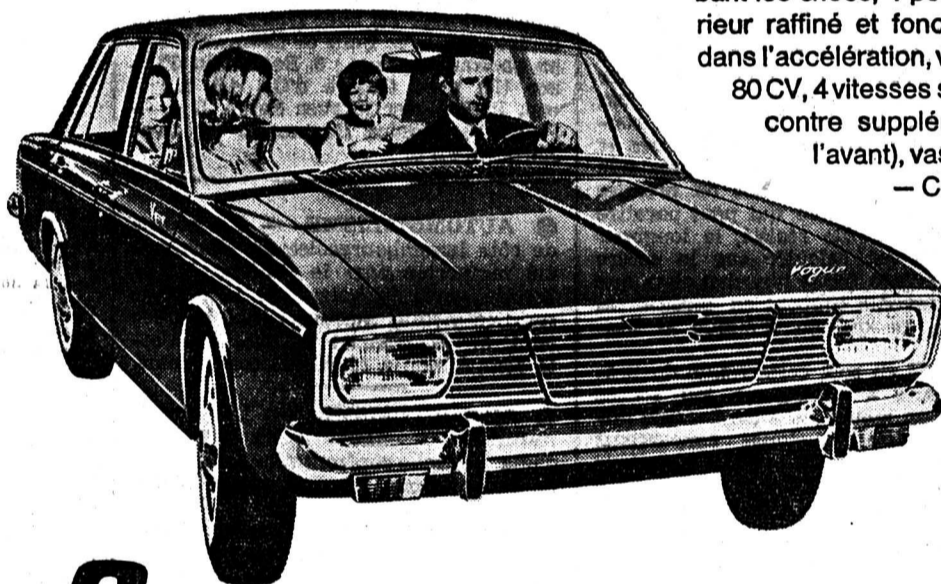
**UNE SURPRISE!
AVEC
CHAQUE PAQUET
DE CAFE
GRAND-DUC**



Entreprise Charles DUC sa, route de Préjeux, Sion



Cette joie soudaine de conduire...



Hunter, ou Vogue en version luxe, la nouvelle Sunbeam synthétise la joie de conduire. Carrosserie de sécurité absorbant les chocs, 4 portes, 5 places et un aménagement intérieur raffiné et fonctionnel: *une vraie familiale*. - Du nerf dans l'accélération, vitesse de pointe 150 km/h., moteur 1,7l., 80 CV, 4 vitesses synchro (overdrive ou boîte automatique contre supplément) freins auto-réglants (disques à l'avant), vaste coffre à bagages: *une vraie routière*.

- Conduite confortable et détendue, direction douce et précise au millimètre, tenue de route stupéfiante, finition exemplaire: *une vraie Sunbeam*.
HUNTER, dès 9990 francs (Modèle MINX - 9/73 CV, dès 8990 francs)
VOGUE, version luxe, dès 10800 francs

SUNBEAM HUNTER • VOGUE  **ROOTES**

MARTIGNY-VILLE: Garage Imperla S.A., Immeuble Plein-Sud, rue du Léman - SAINT-LEONARD: Garage du Lac, R. Huber - SEMBRANCHER: S. Alvarez, Garage Bristol - SIERRE: R. Pellanda, Garage Elite, route du Bois de Finges 11.



2 paquets café « Jubila » V moulu 5.- avec rabais
au lieu de Fr. 6.40

10 tablettes de 100 g.
chocolat fin assorti 5.75 avec rabais

Chocolat au lait 100 g. -.55 avec rabais

Pêches « Sungold » 2 boîtes d'un kg. 4.20 avec rabais

1 boîte 2.35 avec rabais

P 193 S

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Excellentes performances en athlétisme aux USA

Ralph Boston a sauté 8 m 37 (nouveau record)

D'excellentes performances ont été enregistrées lors des premières manifestations du week-end, organisées aux Etats-Unis. A Grambling, en Louisiane, l'équipe de l'Université du Texas, composée de Bobby Evans, Clyde Duncan, Lee Smith et de Jim Hines, a égalé le record du monde du relais 4 x 110 yards en 39"6. Le 28 mai dernier, à Modesto, en Californie, l'équipe de la Californie du Sud avait battu d'un dixième de seconde (39"6 contre 39"7) le record appartenant à l'Université de Stanford.

A Knoxville, dans le Tennessee, Ralph Boston, malgré ses protestations, a été privé d'un nouveau record du monde de saut en longueur. En effet, il a réussi un saut de 8,37 m (son record du monde est de 8,35 m) mais cette performance fut annulée par le jury. Boston a

néanmoins gagné le concours avec un bond de 7,94 m. Au cours de la même réunion, l'équipe féminine de l'Université du Tennessee (Madeleine Render, Diana Wilson, Marcella Daniel et Una Morris) a battu de deux secondes (1'38" contre 1'40") le record américain du relais 4 x 220 yards.

A Albuquerque, dans le Nouveau Mexique, Randy Matson et Jim Ryun se sont mis en évidence. Randy Matson a gagné le poids avec un jet de 21,09 m et le disque avec 58,13 m. Jim Ryun, qui ne se déclara nullement handicapé par l'altitude d'Albuquerque (plus de 1.600 m) a remporté le mile en 4'11"1 et le 880 yards en 1'50"9. D'autre part, Bernie Rivers a également réussi un doublé : 9"4 sur 100 yards et 21"4 sur 220 yards.

20 PARTICIPANTS A LA FINALE DU BREVET SCOLAIRE DE MARCHÉ

A la suite de la défection de plusieurs clubs de la Fédération suisse de marche amateur (FSMA), c'est au club de Monthey qu'appartient l'organisation de cette finale qui fut réservée, à une exception (une fillette du CM Nyon), aux écoliers montheysans, ce dernier samedi après-midi 15 avril, sur le circuit désormais traditionnel des rues de l'Industrie, de Venise, de la Plantaud et du chemin de la Piscine, soit un kilomètre.

Les écoliers nés entre 1957-1959 avaient un tour à effectuer, ceux de 1954-1956 trois, tandis que ceux de 14 à 16 ans devaient accomplir 6 kilomètres. Malheureusement, dans cette dernière catégorie, aucun Montheysan ne se présenta alors qu'il y avait plusieurs sélectionnés; c'est dommage, certes! Par contre, de Nyon, une jeu-

ne fille de 14 ans, se présenta sur la ligne de départ et fit bonne impression avec une moyenne de 8 km. 640.

Les premiers départs furent donnés à 14 h. 30, devant le café de la Banque, aux écoliers de la catégorie Minime (6 au départ) dont tous les concurrents se tinrent à quelques secondes les uns des autres à l'arrivée, le premier réalisant la moyenne de 11 km. 346.

Quant à la catégorie Cadets I (1954-1956), il y en eut treize sur la ligne de départ qui le prirent en deux vagues successives, les organisateurs ayant prévu de ne laisser qu'au maximum 10 concurrents par série afin d'éviter des contestations chez les écoliers, lors du classement. C'est ainsi que la première série fut composée de 6 concurrents, la seconde de 7. Le classement de cette catégorie s'effectua aussi au chronométrage qui était assuré par le président technique de la FSMA et sur lequel aucune contestation n'était donc possible. La première série fut de loin la meilleure tant par le style des concurrents que par les temps réalisés et ceci sans qu'aucun choix préalable n'ait été fait. La moyenne du premier est de 11 km. 379 ce qui peut paraître extraordinaire. En réalité, la longueur du circuit est calculée sur le centre de la chaussée (ligne blanche) alors que les concurrents courent en général les contours, ce qui en diminue la longueur.

Quoiqu'il en soit, cette finale du brevet scolaire a obtenu un joli succès quand bien même les organisateurs furent pénalisés quelques concurrents pour avoir « couraté » alors que tous les avertissements et instructions avaient été fournis à chaque concurrent.

La distribution des prix se fit devant le café de la Banque. Les trois premiers classés reçurent, dans chaque catégorie, une médaille spécialement frappée pour la circonstance, tandis que tous les autres avaient le plaisir d'entrer en possession d'un cadeau-souvenir d'une épreuve de marche. Chaque participant recevra son « brevet scolaire » dans le courant de la semaine prochaine, signé par le comité central de la FSMA et des organisateurs.

Les organisateurs remercient les autorités communales qui leur ont procuré le maximum de facilité pour cette épreuve, la police municipale et M. Raymond Coppex, maître de gymnastique pour sa collaboration active et précieuse.

Catégorie minimes : de 8 à 10 ans
1. Maxime Degrada, 5'17" — 2. Daniel Martenet, 5'17"1 — 3. Hervé Schütz, 5'18" — 4. Patrice Derivaz, 5'18"3 — 5. Jean-P. Panizzi, 5'18"6 — 6. Alain Avanthay, 6'15".

Cadets I : 11 à 13 ans
1. Pierre-Alain Donnet, 16'20" — 2. Philippe Bovay, 16'27" — 3. Laurent Delaloye, 16'33" — 4. J.-L. Veuillet, 16'44" — 5. Bruno Ciana, 17'22" — 6. Jean-Marc Donnet, 17'44" — 7. François Ciana, 17'55" — 8. Patrick Arlettaz, 18'10" — 9. Pierre-André Girod, 18'15" — 10. Vouillamoz René, 18'49" — 11. Jacques Pirard, 19'08" — 12. Serge Germanier, 19'55" — 13. Chantal Burdet, 23'43".

Match nul équitable

ORSIERES-TROISTORRENTS, 0-0

Ce match, disputé à Orsières sur un bon terrain, fut caractérisé par le manque de réussite des deux équipes. Orsières ne renouvela pas sa prestation du dimanche précédent. Un certain manque de lucidité est à l'origine de cet échec : jeu trop aérien, facilitant les interventions des athlétiques défenseurs adverses. Dès la reprise, Orsières attaque avec plus de vigueur mais le gardien de Troistorrents sauva avec brio plusieurs situations difficiles. Sans but, le match manqua d'attrait mais il eut son suspense jusqu'au bout. Dans l'ensemble, la partie fut correcte et disputée vivement.

Dimanche prochain, Orsières recevra Martigny II, l'un des candidats au titre : un match qui promet beaucoup.

Hippisme : Le concours de Merano Doublé du cavalier italien d'Inzeo

Le Concours hippique international de Merano s'est terminé par une double victoire de l'Italien Piero d'Inzeo. Au cours de cette ultime journée, les cavaliers suisses ont obtenu quelques places d'honneur. Aussitôt après la dernière épreuve, ils ont repris le chemin de la Suisse tandis que les chevaux ont été dirigés sur Rome pour le CHIO. Voici les derniers résultats :

Américaine : 1. Piero d'Inzeo (It) avec Evening Gift, 26 points, 1'18"2 ; 2. Antonio Oppes (It) avec Faquillo, 26 p., 1'24"7 ; 3. Tarantellis (It) avec Swiss Roll, 26 p. — Puis : 5. cap. Paul Weier (S) avec Borutta, 23 p.

Grand Prix : 1. Piero d'Inzeo (It) avec Navarette, 0 p. ; 2. A. de Lorenzo (It) avec Bellevue, 4 p., au barrage ; 3. col. Frank Lombard (S) avec Page, Arthur Blickenstorfer (S) avec Helena, et Piero d'Inzeo (It) avec Bells of Cromwell, 3 p. au parcours normal ; 6. Raimondo d'Inzeo (It) avec Quatre d'Or, 4,5 p. ; 7. cap. Paul Weier (S) avec Satan, 8 p. — Puis : 10. Monica Bachmann (S) avec Ehrbach, 8,5 p.

● **AUTOMOBILISME.** — La course de côte luxembourgeoise de Warken a été remportée par le Suisse Harry Zweifel, qui, au volant de la McClaren-Oldsmobile, a couvert les 3 km. 600 en 1'37" (moyenne : 127 km. 27). Cette compétition a réuni 108 concurrents.

● **MOTOCYCLISME.** — Le circuit italien de Cesenatico a été le théâtre d'une nouvelle confrontation internationale dont voici les principaux résultats :

250 cmc. : 1. Mike Hallwood (G.-B.) sur Honda, les 80 km. en 34'00" 8 (moyenne : 141 km. 121). — **350 cmc.** : 1. Renzo Pasolini (It) sur Benelli, les 92 km. en 37'46"1 (moyenne : 146 km. 154). — **500 cmc.** : 1. Giacomo Agostini (It) sur MV-Agusta, les 92 km. en 37'01"5 (moyenne : 149 km. 088).

Le Moto-Club de Fully a 20 ans d'existence

FULLY — Le Moto-Club de Fully, dont le nouveau comité a été formé il y a quelques semaines, fête cette année ses 20 ans d'activité. A cette occasion un souper avait été organisé, banquet auquel participait également les épouses des membres et tous les anciens fondateurs.

Au cours de la soirée, on entendit le nouveau et l'ancien président, MM. Aloys Thétaz et Armand Gay. Ceux-ci évoquèrent de manière fort plaisante les débuts de la société. Ils citèrent en hommage en particulier, MM. Josué Thétaz, toujours fidèle au poste de secrétaire-caissier, Emile Siebert,

Ski : épreuve du slalom géant de la Migros Victoires martigneraïnes et montheysanne



Dimanche, les employés et ouvriers, environ une cinquantaine, de Migros-Valais, se sont retrouvés sur les pentes de Thyon pour y disputer leur concours annuel. Très bien organisé par M. Sierro, avec des conditions de neige excellentes, l'épreuve du slalom géant a obtenu un succès éclatant. Voici d'ailleurs les principaux résultats :

Dames
1. Pignat Rachel, Martigny 1'30"5
2. Rossier Madeleine, Sion 1'31"4
3. Vannay Gilberte, Monthey 1'34"2
4. Vautravers Danièle, Monthey 1'34"7
5. Moix Jacinthe, 3'29"6
6. Marquis Juliette, 4'14"4

Seniors messieurs
1. Guérin Raphy, Monthey 1'18"6
2. Millius Jules, Martigny 1'19"2

3. Tornay Maurice, Martigny 1'22"3
4. Savioz Gilbert, Sion 1'24"5
5. Heinzmann Engelbert, Viège 1'25"8
6. Saudan Nestor, Martigny 1'29"3
7. Romailer Martial, Viège 1'29"3
8. Fumeaux Emile, St-Maurice 1'31"2
9. Tornay Jean-Paul, Monthey 1'31"9
10. Revaz Daniel, Monthey 1'32"7
11. Bouteiner Ignace, Monthey 1'41"5

Messieurs Vétérans
1. Bovier Othmar, Martigny 1'41"7
2. Vaudan Claude, Saxon 1'42"6
3. Bingelli Daniel, Monthey 2'04"7
4. Gillioz Willy, Martigny 2'05"9
5. Curchod Robert, Martigny 2'11"7

Notre photo : les deux vainqueurs de la journée, Rachèle Pignat et Raphy Guérin.

Les deux premiers classés de Dortmund à Montreux

Les amateurs de gymnastique à l'artistique qui tiennent à assister à la « Coupe du Centenaire », à Montreux, les 6 et 7 mai, doivent se hâter. En effet, les organisateurs doivent déjà refuser des places pour le samedi soir, à leur grand regret. Mais il reste heureusement quelques centaines de sièges dans la grande salle du Pavillon, pour la manifestation de dimanche après-midi.

Comme on le sait, le Russe Voronine et le Japonais Tsurumi, premier et deuxième aux championnats du monde de Dortmund, l'an dernier, seront présents. Ils se mesureront dans les six disciplines olympiques le samedi comme le dimanche, avec des concurrents de la valeur des Cerar, Menichelli, Brehme Kubicka, qui viennent de se distinguer aux championnats d'Europe de Tam-

peré en s'assurant les places d'honneur.

Le jury présidé par Arthur Gander aura donc fort à faire à départager des spécialistes de telle valeur, auxquels s'ajoutent quatre Suisses : Berchtold, Egglin, Hürzeler et Leugweiler, désignés par Jack Gunthard.

Sept parmi les meilleurs gymnastes du monde participeront aussi à des démonstrations que ne voudront pas manquer les amateurs de gymnastique féminine.

Tournoi des minimes du F.C. Sierre

L'annuel tournoi des minimes du F.C. Sierre s'est poursuivi samedi après-midi par un temps idéal. Les quatre rencontres inscrites au programme ont été de qualité très inégale. Les vaincus de la huitaine précédente, en effet, poursuivirent le débat entre eux, à la bonne franquette. Il en alla tout autrement dans le milieu des candidats à la première place, Milan et Young-Boys ne parvenant à se départager qu'après s'être soumis au test des pénalités (5 pour chaque équipe). Pour bien des acteurs ces secondes de suspense furent plus pénibles que les 40 minutes de jeu, qu'ils venaient d'endurer. Matches pour la 4e à la 8e place : Chaux-de-Fonds - Monaco, 1-0 ; Zurich - Chiasso, 1-0 ; Matches pour la 1ère à la 4e place : Milan - Young-Boys, 4-3 ; Servette - Fiorentina, 2-1. La finale pour la première place opposera donc samedi prochain Milan à Servette.

RESOLUTION EN SIX POINTS DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE LA LSHG

Réuni à Berne le comité technique de la Ligue suisse de hockey sur glace a tenu à faire part de ses conclusions et des enseignements qu'il retire du championnat du monde de Vienne.

Voici le communiqué publié par le secrétariat de la LSHG :

1. Les insuccès de Vienne sont à mettre en premier lieu sur le compte d'une préparation physique insuffisante et sur des moyens techniques limités. Le manque de discipline personnelle chez certains joueurs eut également une influence néfaste.

2. Le comité technique est arrivé à la conclusion qu'aucune amélioration sensible du niveau de l'équipe nationale sera possible si l'on n'apporte pas un changement radical aux conditions actuelles.

3. Auprès des clubs de l'élite, il est essentiel de satisfaire aux exigences suivantes : a) durant toute la saison, un entraînement quotidien de deux heures et d'une heure en plus ; b) en hiver, l'entraînement devrait se terminer au plus tard à 19 heures, afin que les joueurs bénéficient d'un temps suffisant de repos ; c) pour ce faire, il faut

offrir aux joueurs la possibilité de se rendre à l'entraînement à 16 heures.

4. En ce qui concerne le mode de déroulement du championnat de ligue nationale pour la prochaine saison, le comité technique a décidé de s'en tenir à la décision adoptée lors de l'assemblée de Brunnen en 1966. En effet, toutes les suggestions formulées ces derniers temps n'offrent pas des avantages évidents. En tout cas, il ne peut être question de porter à 28 le nombre de matches de championnat : ce choix rendrait vain les avantages que l'on retire de la réduction des clubs de la ligue nationale telle qu'elle fut décidée l'an dernier.

5. Malgré ses échecs répétés, l'équipe nationale ne peut pas être abandonnée purement et simplement. Une période de transition est indispensable afin de ne pas rompre les contacts internationaux maintenus contre vent et marée ces dernières années.

6. A plus longue échéance, des solutions devront être trouvées, par des études approfondies, pour un retour à la normale de la position de la Suisse face au championnat du monde.

«Sic transit gloria mundi»

«L'homme ne devient intéressant que sous l'angle du surhomme» a écrit un auteur allemand.

C'est vers un « surhomme » qu'en 1912, au stade olympique de Stockholm, le roi Gustave V s'avance. Jim Thorpe se tenait là sur l'éstrade. Le roi, lui serrant longuement la main, lui dit : « Sir, you are the greatest athlete in the world ! » Qu'avait donc fait d'extraordinaire cet Indien de l'Oklahoma pour mériter et recevoir pareil compliment ?

Jim Thorpe avait remporté le concours de décathlon, battant de 700 points son dauphin, un Suédois. Il vaut la peine d'examiner en détail ses dix formidables performances : 100 mètres en 11"2, 400 mètres en 52"2, 1500 mètres en 4'40"1, 110 mètres haies en 15"6, 6 m. 79 en longueur, 1 m. 87 en hauteur, 3 m. 25 au saut à la perche, 12 m. 89 au poids, 36 m. 98 au disque et 45 m. 70 au javelot. A la table de cotation actuelle, cela fait exactement 6756 points... mais cela se passait en 1912 ! D'ailleurs — à titre de comparaison — dans six disciplines Thorpe fut meilleur que le second des J.O. de Londres en 1948...

Or, de l'avis d'experts, il n'avait même pas été au bout de ses possibilités. Il incarnait le talent à l'état pur, le génie de l'intuition des difficultés techniques. Il avait horreur de se spécialiser. Le sport l'amusa, c'est tout. On comprend l'admiration du roi de Suède et de tous ceux qui avaient vécu les exploits de l'Indien.

A son retour aux Etats-Unis, Jim Thorpe fut fêté comme un véritable héros national. Mais le destin veillait, particulièrement cruel. D'un seul coup, il allait précipiter le « surhomme » du faite de la gloire dans la plus cruelle humiliation.

Des fonctionnaires « sportifs » très sourcilieux, qu'incommodait par trop la couleur de l'Indien, fouillèrent méticuleusement dans son passé. Ils trouvèrent ce qu'ils cherchaient : encore adolescent, Jim Thorpe joua si bien au base-ball qu'on lui avait donné quelques dollars. Il les avait empochés. Faute in pardonnable !

Ce qui n'était que bagatelle devint un désastre. On lui dénia à vie sa qualité d'amateur, on annula sa victoire olympique, on alla même jusqu'à lui reprendre sa médaille d'or ! Thorpe ne se remit jamais de sa tragique aventure. Il s'éteignit dans la misère, en 1953. Sur son lit de mort, il réclamait encore la médaille qu'on lui avait ravie...

Aujourd'hui, une petite ville de Pennsylvanie porte le nom de « Jim Thorpe Town ». C'est, paraît-il, la seule ville qui ait jamais pris le nom d'un vainqueur olympique : équité de l'histoire de la civilisation...

« Sic transit gloria mundi ». La gloire sportive surtout.

N. T.

**Lorsque
vous payez
comptant**

vous êtes un client privilégié. De plus vous bénéficiez de conditions avantageuses d'escompte et de rabais. De l'argent comptant? Toutes les dix minutes nous accordons un crédit. Vous aussi vous pouvez en profiter! Votre demande sera examinée rapidement. Discretion absolue, vos renseignements nous suffisent. Remboursement comode en versements mensuels.

Veuillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, les documents nécessaires, sous enveloppe neutre.

Nom: _____

Rue: _____

Localité: _____ (En capitales d'imprimerie)



Zentrum Bank
82 Talstrasse, 8001 Zurich
Téléphone 051-27 43 35

Mary Jane

Boutique de Jersey et blouses
Grand-Pont 23 - Tél. 2 61 41 - 1950 SION

Spécialisée en :

**costumes
robes**

et blouses

Confection sur mesure pour toute taille

Mini-prix



Benzine normale et super.

Petites installations de distribution avec citernes et distributeurs électriques pour entreprises, exploitations agricoles, etc.

Combustia
Micheloud et Udrisard
SION - Tél. (027) 2 12 47

Pour cause de cessation de bail, l'exploitation du café-restaurant

CASINO DE MORGES

est à remettre pour le 1er août 1967.

Bien situé au bord du lac, face au débarcadère de la CGN, cet établissement comprend une brasserie, 2 salles à manger, une pizzeria avec piste de danse, divers locaux annexes, grande terrasse-jardin, jeu de quilles, appartements de 5 chambres pour le gérant. Dans le bâtiment est située en outre la grande salle des spectacles de la ville de Morges.

Convien-drait pour restaurateur dynamique et bon cuisinier. Conditions de location très intéressantes.

Pour tous renseignements s'adresser au greffe municipal de la commune de Morges.

Les offres sont à adresser à la Municipalité jusqu'au 29 avril 1967.

P 18 L

**Votre voiture
doit garder
sa valeur**

Votre garagiste connaît votre voiture! Il sait lui donner tous les soins qui assurent sa plus haute valeur de revente.

Dans votre intérêt, confiez votre voiture exclusivement à

**votre
garagiste**

sa compétence est
votre meilleure assurance.



**C'est le
nouveau
service
que nous sommes heureux
de vous
offrir!**

CREDIT
Renseignez-vous
sans engagement de votre part
auprès de notre service de vente.

à la **Porte Neuve**
SION



On cherche pour tout de suite ou époque à convenir

VENDEUR

pour rayon AMEUBLEMENT et TAPIS

Place stable, semaine de 5 jours, 3 semaines de vacances avec avantages des grands magasins.

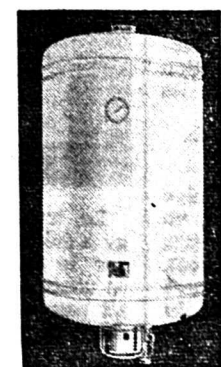
Faire offres à la Direction

Gonset

MARTIGNY

P 7 S

Economisez votre argent



en détartrant périodiquement vos appareils à production d'eau chaude.

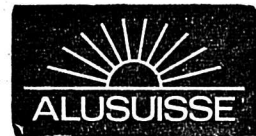
Un chauffe-eau bien entretenu consomme moins d'électricité tout en augmentant sa production.

Détartrage rapide et sûr par personnel spécialisé.

Renseignements :

Entreprise de détartrage Hervé Balet, case postale 10, Sion 2, téléphone (027) 2 44 30

P 28821 S



Nous cherchons pour notre Service du personnel

SECRETAIRE

de langue française, avec bonnes notions d'allemand, possédant diplôme d'école commerciale ou de fin d'apprentissage

Travail varié et intéressant.

Semaine de 5 jours.

Envoyer offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références, photo et prétentions de salaire à

L'ALUMINIUM SUISSE S. A.

3965 Chippis

P 276 S



PAA ROMONT

Nous cherchons

SECRETAIRE

expérimentée

De bonnes connaissances de la langue allemande sont désirées.

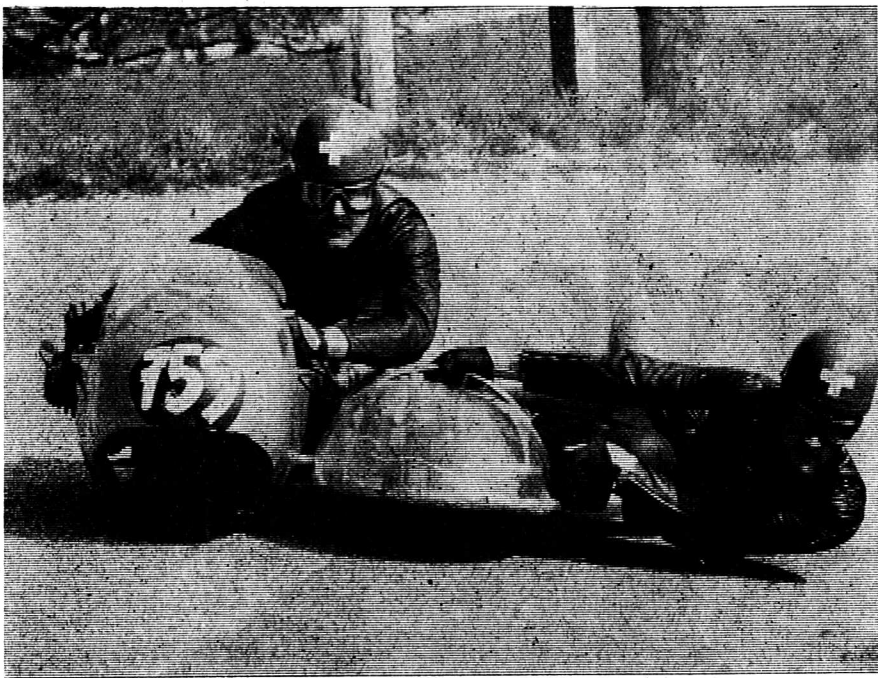
Les intéressées sont priées d'adresser leurs offres au

Parc automobile de l'armée, 1680 ROMONT
Téléphone (037) 52 25 21 pour tous renseignements.

Ofa 03 052 01 B

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Le championnat suisse motocycliste a débuté



Le championnat suisse motocycliste 67 a débuté dimanche sur le rapide et sélectif parcours en côte d'Oulens - Villars-le-Comte. NOTRE PHOTO : dans la catégorie 500 cmc avec side-car internationale, ce sont Hubacher et son passager, Blum, qui remportèrent la victoire à la moyenne de 99,722 kmh.

Moscatelli suspendu pour cinq matches

Le comité central de l'ASF a infligé cinq dimanches de suspension à Aldo Moscatelli en raison des incidents qu'il a provoqué lors des matches de coupe Bienne-Bâle et Lugano-Bâle. De ce fait, le joueur bâlois ne pourra participer à la finale de la Coupe de Suisse.

Football à l'étranger

ESPAGNE

Première division (29e journée)

Pontevedra - Grenade	1-0
Sabadell - Séville	1-0
La Corogne - FC Barcelone	0-1
Espanol Barcelone - Las Palmas	1-1
Elche - Saragosse	5-1
Athletico Madrid - Real Madrid	2-2
Valence - Athletico Bilbao	1-0
Cordoue - Hercules	1-1

CLASSEMENT

1. Real Madrid, 45 pts — 2. FC Barcelone, 40 pts — 3. Espanol Barcelone, 33 pts — 4. Athletico Madrid, 33 pts — 5. Saragosse et Valence, 32 pts.

ALLEMAGNE

Bundesliga (28e journée)

Munich 1860 - Hanovre 96	3-0
VFB Stuttgart - Borussia D.	1-0
MSV Duisbourg - SV Hambourg	2-1
FC Nuremberg - Borussia M.	1-0
Eintracht B. - Bayern Munich	5-2
Werder Brême - SC Karlsruhe	0-3
Schalke 04 - FC Kaiserslautern	0-3
Eintracht F. - Rotweiss Essen	5-0
FC Cologne - Fortuna D.	2-0

CLASSEMENT

1. Eintracht Brunswick, 37 pts — 2. Eintracht Frankfurt, 35 pts — 3. Munich 1860, 34 pts — 4. Bayern Munich, 31 pts — 5. FC Kaiserslautern, 31 pts.

ANGLETERRE

Première division (38e journée)

Burnley - Sunderland	1-0
Nottingham F. - Aston Villa	3-0
Stoke City - Blackpool	2-0
Tottenham H. - Sheffield W.	2-1
West B. Albion - Leicester C.	1-0

CLASSEMENT

1. Manchester United, 37/52 — 2. Nottingham Forest, 37/51 — 3. Liverpool, 37/48 — 4. Tottenham Hotspur, 37/41 — 5. Leeds United, 36/46.

FRANCE

Première division (31e journée)

Sochaux - Stade Paris	3-0
Valenciennes - St-Etienne	3-0
Lyon - Nice	1-0
Rennes - Reims	3-0
Nantes - Lille	4-0
Monaco - Nimes	0-1
Bordeaux - Toulouse	2-1
Lens - Rouen	1-1
Strasbourg - Marseille	2-1
Sedan - Angers	1-1

CLASSEMENT

1. St-Etienne, 31/43 — 2. Nantes, 30/40 — 3. Bordeaux, 31/39 — 4. Angers, 31/36 — 5. Racing Paris-Sedan, 31/35.

Le footballeur mexicain Reyes exclu à vie de la Fédération

Salvador Reyes, le plus populaire des footballeurs mexicains, a été frappé d'exclusion à vie par la Fédération mexicaine pour avoir abandonné son club, Guadalajara, et signé au « Toros », équipe qui fait partie de la Ligue « pirate » des Etats-Unis. Interdit de Guadalajara, avec lequel il avait sous contrat jusqu'au mois d'octobre prochain, Reyes avait, en outre,

ITALIE

Première division (28e journée)

Bologna - Juventus	2-0
Lanerossi - Lazio	0-9
Fiorentina - Lecco	3-0
Foggia - Mantova	1-0
Milan - Spal	2-0
Napoli - Brescia	1-1
Roma - Atalanta	3-2
Torino - Cagliari	1-0
Venezia - Internazionale	2-3

CLASSEMENT

1. Internazionale, 44 pts — 2. Juventus, 40 pts — 3. Napoli, 37 pts — 4. Cagliari, Bologna et Fiorentina, 34 pts.

LE CHAMPIONNAT DES ETATS-UNIS

Première journée

L'avantage du terrain semble être un facteur d'importance dans le premier championnat professionnel des Etats-Unis, celui de la National Professional Soccer League, organisation non reconnue, qui a débuté dimanche et qui s'achèvera le 27 août. Les rencontres de la première journée ont été suivies par une moyenne de 14.000 spectateurs. Quatre des cinq équipes recevantes se sont imposées. Le club de Philadelphie, qui aligne une majorité de joueurs sud-américains, a fait forte impression. C'est toutefois le seul Anglais de l'équipe, Peter Short, qui a marqué les deux buts.

Les résultats de la première journée :

Baltimore - Atlanta : 1-0; Philadelphie - Toronto : 2-0; Chicago - Saint-Louis : 2-1; Los Angeles - New York : 3-2; San Francisco - Pittsburgh : 3-3; Classement : 1. Los Angeles, 9 pts. 2. Philadelphie et Chicago, 8. 4. Baltimore, 7. 5. San Francisco et Pittsburgh, 6. 7. New York, 2. Saint-Louis, 1. 9. Atlanta et Toronto, 0 pts.

Les lutteurs valaisans commenceront la saison dimanche

C'est Sierre qui aura l'honneur d'ouvrir les feux de la saison 1967 des lutteurs valaisans. Cette première manifestation se déroulera dimanche prochain, 23 avril. Le Comité cantonal, présidé par M. Raymond Darioly assisté du très dévoué M. Hans Veraguth, a préparé avec soin le calendrier de la saison 1967. Il se présente comme suit :

23-4 Fête de printemps à Sierre;

7-5 Fête cantonale à Illarsaz;

14-5 Renvoi éventuel en cas de mauvais temps;

9-7 Fête romande à Charrat;

30-7 Fête alpestre à Grimentz;

1-8 Fête aux Collons;

13-8 Fête alpestre à Vercorin;

20-8 Fête d'automne dans le Haut-Valais;

10-9 Fête des jeunes à Saxon.

Come nous pouvons le constater, nos lutteurs auront de quoi satisfaire leur sport favori. Nul doute que cette discipline spectaculaire retiendra l'attention du public qui fréquente volontiers les fêtes alpestres.

Ski: conférence du calendrier des Pays alpins
Expérience concluante de la CM
mais on doit y apporter quelques modifications

A Berne, les représentants de l'organisation des Pays alpins (OPA) ont tenu leur traditionnelle séance qui a pour but d'établir le projet de calendrier pour la saison prochaine : projet qui doit être encore adopté par la Fédération internationale de ski.

A l'occasion de cette réunion de Berne, le communiqué suivant a été publié :

« Les représentants des six pays membres de l'OPA — Allemagne, France, Italie, Yougoslavie, Autriche et Suisse — ont étudié les problèmes qui se posent aux pays alpins. Ils ont formulé le vœu qu'à l'avenir les courses militaires soient annuées également à la FIS pour que cette organisation en tienne compte dans l'établissement de son calendrier et que l'on évite ainsi de fâcheuses collisions de dates. Une coordination est nécessaire car des skieurs de premier plan (par exemple Killy est douanier) sont appelés parfois à disputer ces courses militaires ou paramilitaires.

L'OPA tient à prendre ses distances vis-à-vis des Jeux d'Hiver de la Jeunesse dont l'organisation n'est plus du ressort du ski-club mais celui d'offices de tourisme qui ne dépendent naturellement pas d'une fédération nationale.

La Coupe du Monde a donné lieu à d'intéressantes discussions. Cette nouvelle compétition a suscité un grand intérêt mais les premières expériences faites exigent que l'on apporte quelques modifications à la formule actuelle.

Voici les dates les plus importantes proposées pour le calendrier de la FIS :

DISCIPLINES ALPINES :

11-17 décembre, Critérium de la première neige, à Val d'Isère (dames-messieurs). 3-4 janvier, Hindelang (messieurs). 5-6 janvier, Oberstaufen (dames). 9-12 janvier, Grindelwald (dames). 13-14 janvier, Cruche d'argent, à Badgastein (dames). 20-21 janvier, Hahnenkamm Kitzbuehel. 20-21 janvier, Maribor (dames). 26-28 janvier, Tre-Tre, à Madonna di Campiglio (messieurs). 2-3 mars, championnats alpins dans les six pays de l'OPA. 9-10 mars, Abetone (dames) et Granjska Gora (messieurs). 14-17 mars, Meribel (messieurs-dames).

DISCIPLINES NORDIQUES :

31 décembre - 7 janvier, tournée austro-allemande des sauteurs. 13-14 janvier, Bohini (You). 20-21 janvier, Le Brassus, 27-28 janvier, Vallée d'Aoste et Reit im Winkel. 28 janvier - 4 février, tournée des sauteurs dans les stations olympiques (28 janvier, Cortina; 31 janvier, St-Moritz; 4 février, championnats nordiques dans les six de l'OPA. 9-10 mars, Kurikkala et coupe Berauer en Yougoslavie, coupe Kongsberg en Suisse. 2-3 mars, vol à skis à Kulm. 23-24 mars, vol à skis à Planica.

SPORT-TOTO

Des sommes intéressantes

Liste des gagnants du concours No 31 du Sport-Toto des 15 et 16 avril 1967 :

5 gagnants avec 13 p. Fr. 41.269,85
134 gagnants avec 12 p. Fr. 1.539,90
2.332 gagnants avec 11 p. Fr. 88,50
19.570 gagnants avec 10 p. Fr. 10,55

Avant Inter-Sofia
L'équipe bulgare est arrivée

L'équipe bulgare Drapeau Rouge Sofia, qui affrontera mercredi soir l'Internationale au stade San Siro en match aller des demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions, est arrivée en fin d'après-midi à Milan. L'entraîneur Ormandjiev a retenu dix-sept joueurs pour ce déplacement. Il ne formera son équipe que quelques heures avant la rencontre. Les joueurs suivants sont arrivés à Milan : Yordanov, Vassilev, Gaganelov, Marinchev, Stankov, Penev, Raykov, Tzanev, Romanov, Yakomov, Nikodimov, Philipov, Radlev, Athanasov, Zafirov, Marachliev et Gueorguiev.

Marti conserve son titre de champion de France

Le public du Palais des Sports de Paris a vécu un championnat de France des poids moyens d'une rare intensité. Jacques Marti a conservé son titre de champion de France face à Pascal di Benedetto.

Refus à Cassius

La Cours suprême des Etats-Unis a refusé d'intervenir dans les démarches effectuées par Cassius Clay, champion du monde des poids lourds, auprès de divers tribunaux, afin d'être exempté du service militaire.

Le boxeur avait demandé à la Cour par l'intermédiaire de son avocat, d'obtenir une ordonnance judiciaire empêchant son incorporation dans les services armés le 28 avril.

Ski : après le derby du Médran, celui de Thyon
La revanche de Verbier

Le derby de Médran, disputé à Verbier, dimanche, a connu un éclatant succès. La participation était de choix et l'organisation impeccable. A une semaine d'intervalle, le Ski-Club de Thyon met sur pied, également, son Grand Derby international. On nous annonce déjà une participation très relevée avec l'équipe nationale des Français, son champion du monde, Killy, en tête. Pour remplacer Lacroix qui fêtera ses fiançailles, la FFS déléguera le jeune Ambroise. Il y aura également une équipe de jeunes talents de Megève, la participation du médaillé de Portillo, l'Allemand Franz Vogler, est assurée. Du côté suisse il y aura Madeleine Wuilloud, Madeleine Felli, Catherine Cuche, Isabelle Girard ainsi que les meilleurs espoirs valaisans.

Des démarches sont entreprises ces jours pour obtenir, peut-être, la participation des sœurs Goitschel, Lafforgue, Willy Favre et Minsch. Quant aux Autrichiens, ils ont promis de déléguer une équipe de valeur. D'ores et déjà, on peut être assuré que ce grand derby de Thyon va au-devant d'une pleine réussite. Rappelons que les spectateurs non skieurs pourront accéder facilement à l'arrivée par le télésiège et de là, assister à cette importante manifestation. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Peb.

Ski : le Trophée du Muveran a connu un grand succès
Victoire et record de l'épreuve par l'équipe de la Cp G.F. 10

La 20e édition du Trophée du Muveran, qui a réuni 70 patrouilles, a vu la victoire de la Cp. G.F. 10 formée de Raymond Jordan, Marcel Balley et de Gaston Durnat. Ces trois hommes ont couvert le parcours (52 km - effort) en 3 h. 29'54", établissant du même coup un nouveau record de l'épreuve. Dans la catégorie légère (32 km - effort), la première place est revenue aux G.F. du Ve arrondissement (Lausanne),

Gérard Delez, Sully Flaction et Calix Telma, qui ont été crédités de 2 h 52'58". La patrouille féminine du Ski-Club Mont Soleil (Jacqueline Frey, Jocelyne Cosandey et Kathy Spycher) a terminé en 5 h 54'42". C'était la première fois que des concurrents s'alignaient au départ de cette difficile épreuve. Les résultats :

Catégorie lourde : 1. Cp. G.F. 10 (Raymond Jordan, Marcel Balley, Gaston Durnat), 3 h 29'54". 2. SC Police cantonale Valais (Laurent Darbellay, Richard Truffer, Armin Aufderegg), 3 h 37'20". 3. Gendarmerie française (Secrétaire, Bourgeois, Grospeillier), 3 h 58'15".

Catégorie légère : 1. G.F. Ve arrondissement (Gérard Delez, Sully Flaction, Calix Telma), 2 h 52'58". 2. SC La Brévine (Fredy et Willy Huguenin, André Arnoux), 2 h 57'28". 3. SC Vaulion (Goy, Allenbach, Bouquet), 3 h 19'52".

Sportifs, vous pouvez écouter...

RPOGRAMME

DU 19 AU 26 AVRIL 1967

Jeu 20 : 12.15 Le quart d'heure du sportif, par Eric Walter et Daniel Teyssie.

Vendredi 21 : 12.15 Memento sportif, par Daniel Teyssie.

Samedi 22 : 12.25 Ces goals sont pour demain, par Eric Walter.

Dimanche 23 : 14.30 « Auditeurs à vos marques ». 17.00 Une émission du Service sportif avec des reportages d'Eric Walter et Daniel Teyssie et des informations.

18.40 Résultats sportifs, par Daniel Teyssie et Laurent Theifler. 19.45 (FM) La Tribune du sport, par Daniel Teyssie et Laurent Theifler.

Tous les jours, Sport-première à 7.25 et les actualités sportives à 18.45 et 23.25.

● Billard — Disputé à Bâle, le championnat suisse de la partie libre a été remporté par le Zurichois Urs van Voornveld, qui avait été promu en catégorie élite à la fin de la saison dernière.



Le traditionnel motocross de Frangy a été remporté dimanche après midi par le Suédois Sten Ludin, bien que ce coureur lors de la seconde manche, ait cassé sa chaîne et soit reparti en dernière position... (notre photo)

● MOTOCYCLISME. — Le Belge Joël Robert a remporté, à Vannes, en présence d'environ 20.000 spectateurs, le Grand-Prix de France de moto-cross, catégorie 250 cmc, troisième épreuve comptant pour le championnat du monde.

Forces Motrices de la Maggia SA Locarno/Tessin

Partenaires: Canton du Tessin, Canton de Bâle-Ville, Ville de Berne, Ville de Zurich, Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse SA, Forces Motrices Bernoises S.A. Société de Participation, Aar et Tessin S.A. d'Electricité

Emission

5 1/2 % emprunt 1967 de fr. 30 000 000

destiné à procurer à la société une partie des capitaux nécessaires à la construction de ses installations hydroélectriques dans le Val Maggia et le Val Bedretto/Tessin (2^{me} étape).

Modalités de l'emprunt:

Durée 15 ans au maximum
Obligations au porteur de fr. 1000 et fr. 5000
Coupons annuels au 25 mai.
Cotation aux bourses de Bâle, Berne et Zurich

Les cantons, villes et entreprises électriques qui participent à la société sont tenus de prendre en charge la totalité de l'énergie produite et garantissent la couverture des frais d'exploitation, y compris le paiement de l'intérêt des emprunts.

Prix d'émission:

99,40% + 0,60% moitié du timbre fédéral

Délai de souscription:

18 au 24 avril 1967, à midi

Le prospectus de l'émission et des bulletins de souscription peuvent être obtenus auprès des banques.

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Banque Cantonale de Zurich | Banca dello Stato del Cantone Ticino |
| Banque Cantonale de Bâle | Banque Cantonale de Berne |
| Banque Cantonale d'Argovie | Banque Cantonale de Thurgovie |
| Banque Cantonale de Schaffhouse | Banque Cantonale de Glaris |
| Banque Cantonale Zougnoise | Banque Cantonale de St-Gall |
| Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-Ext. | Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-Int. |
| | Banque Cantonale du Valais |
| Union de Banques Suisses | Crédit Suisse |
| Société de Banque Suisse | Banque Leu & Cie S.A. |
| | Banque Populaire Suisse |

Vacances hiver-été à Ovronnaz

Valais



LA RESIDENCE
en construction

Appartements de 1 à 5 pièces

studio dès Fr. 28 500.— grand confort, balcon, vue
2 pièces dès Fr. 50 000.— panoramique et soleil. Ser-
3 pièces dès Fr. 68 000.— vice de conciergerie-garages

Les propriétaires d'appartements peuvent louer
(Service de location organisé)

Renseignements et vente directement des propriétaires
Agence Immobilière d'Ovronnaz
par M. Jean-Marie Gaudard, tél. (027) 8 71 08

P 30233 S

8 chaufferettes

parfait état, à vendre.

Tél. (022) 35 77 00 (heures de bureau).

P 95352 X

A louer à Sion, à 5 minutes de la place du Midi, dans un immeuble neuf de grand standing,

appartements

2, 3 et 4 pièces

tout confort moderne, avec cuisine entièrement équipée.

Ascenseurs, dévaloirs, marbre dans le hall d'entrée. Pièces très spacieuses, etc.,

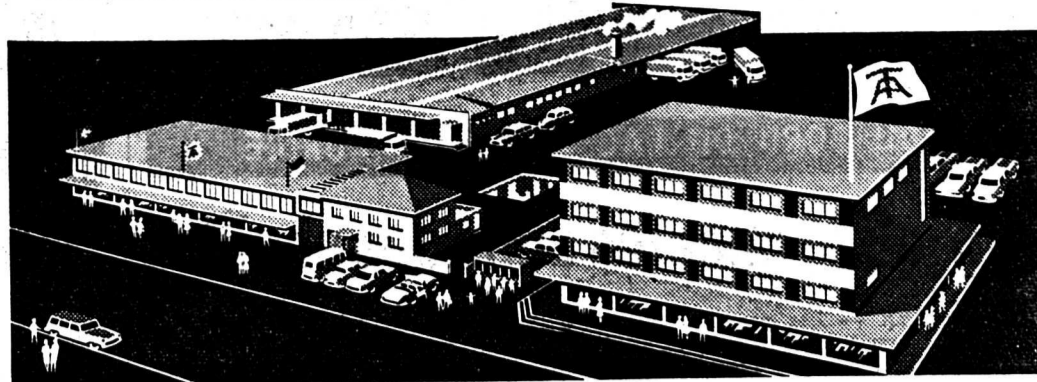
ainsi que

studio et boxes

Date d'entrée: dès le 1er juin 1967.

Pour tous renseignements s'adresser à:

REGIE A. FAVRE
Rue de la Dixence 19
SION - Tél. 027/2 34 64



Le centre suisse du meuble à crédit

romand



VOUS OFFRE MAINTENANT AVEC
LONGS CREDITS

SANS RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sel. disp. ad hoc).
Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER	dès Fr. 995.—	26.-
à crédit Fr. 1139.— / acompte Fr. 199.— et 36 mensualités de Fr.		
SALLE A MANGER	dès Fr. 822.—	23.-
à crédit Fr. 987.— / acompte Fr. 173.— et 36 mensualités de Fr.		
SALON-LIT TRANSFORMABLE	dès Fr. 695.—	18.-
à crédit Fr. 795.— / acompte Fr. 139.— et 36 mensualités de Fr.		
STUDIO MODERNE	dès Fr. 1985.—	52.-
à crédit Fr. 2271.— / acompte Fr. 397.— et 36 mensualités de Fr.		
CHAMBRE A COUCHER « STYLE »	dès Fr. 2985.—	78.-
à crédit Fr. 3415.— / acompte Fr. 430.— et 36 mensualités de Fr.		
SALLE A MANGER « STYLE »	dès Fr. 1985.—	52.-
à crédit Fr. 2271.— / acompte Fr. 397.— et 36 mensualités de Fr.		
SALON « STYLE »	dès Fr. 1995.—	52.-
à crédit Fr. 2282.— / acompte Fr. 399.— et 36 mensualités de Fr.		
APPARTEMENT COMPLET	1 pièce dès Fr. 2995.—	78.-
à crédit Fr. 3427.— / acompte Fr. 599.— et 36 mensualités de Fr.		
APPARTEMENT COMPLET	2 pièces dès Fr. 3365.—	88.-
à crédit Fr. 3849.— / acompte Fr. 673.— et 36 mensualités de Fr.		
APPARTEMENT COMPLET	3 pièces dès Fr. 3928.—	99.-
à crédit Fr. 4474.— / acompte Fr. 885.— et 36 mensualités de Fr.		

NOTRE CADEAU: LA CUISINE

Vos anciens meubles sont repris en paiement au meilleur prix du jour par notre filiale Polissa à Bulle

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE NR

Nom, prénom: _____

Rue, no: _____

Localité: _____

Tinguely AMEUBLEMENTS SA BULLE

TELEPHONE 029 - 2 75 18 / 2 81 29 - ROUTE DE RIAZ - CANTON FRIBOURG

7 étages d'exposition 6 000 m2 à visiter
22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

Lisez et méditez nos annonces

Pour résoudre vos problèmes de transports,

adressez-vous à:

Bruchez & Matter, Garage City

Véhicules Industriels FIAT
Route du Simplon 32b

1920 Martigny, téléphone (026) 2 10 28

Agence véhicules industriels FIAT
pour le Valais romand

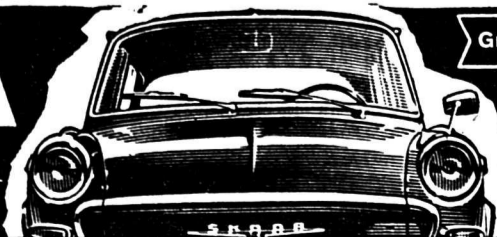
qui assure le service après-vente des camions FIAT

P 399 S

La Skoda 1000 MB ménage votre bourse!

SKODA

1000 MB
dès fr. 6400.—



Gratuit

tous extras inclus dans le prix de vente, par ex. sièges-couchettes, serrure au volant, ceintures de sécurité, 4 portes, feu de marche arrière, rouleau de radiateur, dispositif de sécurité aux portes, lave-glace, avertisseur lumineux et beaucoup d'autres détails encore!

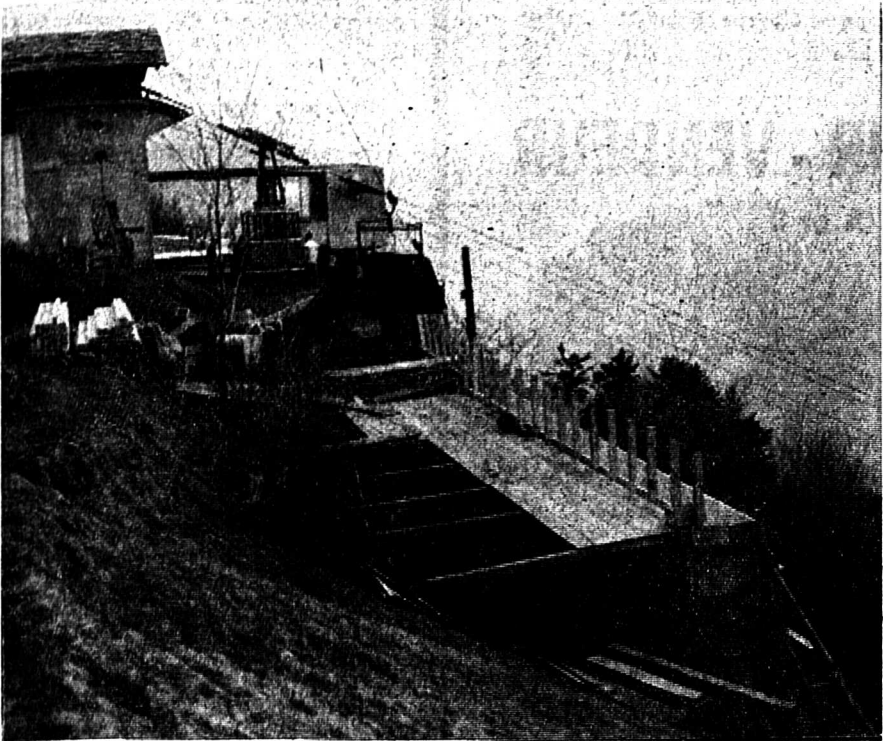
Plus de 60 stations-service et agences en Suisse
A tous points de vue moderne, sûre et très économique

A. P. Glättli SA
8305 Dietlikon tél. 051 933131

1950 Uvrier-Sion: Zwimpfer Alfons, Garage Stop, téléphone (027) 4 41 80

échos du valais

On améliore la station



DORENAZ — Une nouvelle station est en train de naître au-dessus du village de Doréaz. En effet, la coquette station de Champex-d'Allesse reliée à Doréaz par un magnifique téléphérique va à son tour tenter de jouer sa carte touristique. Point de départ de plusieurs itinéraires de montagne, cette nouvelle contrée va être un jour parmi l'élite des stations valaisannes.

De grands travaux sont projetés durant cette année. Le téléphérique DAC, lui, subira des améliorations pour la somme de 250.000 francs. La gare inférieure sera modernisée et la station de Champex, terminus du téléphérique, sera dotée d'un magnifique quai pour le déchargement de la marchandise et des matériaux de construction. De cet

endroit, une route est en voie de construction en passant par La Cerniat pour aboutir ensuite vers le reposant hameau de La Giéttaz. Un projet est à l'étude pour continuer cette route jusque dans la région du Scex Carro.

Nous avons pu constater que cette région se prête admirablement bien pour plusieurs aménagements sportifs tels que pistes de ski, luge, tennis, camping, golf, etc. Les chalets poussent à un rythme réjouissant.

Souhaitons plein succès aux citoyens du village d'Outre-Rhône et qu'ils continuent dans leur esprit progressiste.

Rol. C.

Notre photo : la construction du futur quai de déchargement à la station supérieure de Champex.

Représentation annuelle des jeunes du Levron

LEVRON — Dimanche soir, devant un public nombreux et enthousiaste, la JRC et la société de Jeunesse du Levron offraient leur traditionnelle soirée.

Au lever du rideau une pièce en trois actes « L'auberge du vent du sud » occupait la scène. Les jeunes dans leurs costumes adéquats jouèrent leurs rôles à merveille, faisant la joie des auditeurs. Après l'entracte, une comédie intitulée « Une dactylo de mon cœur » faisait rire les plus moroses.

Au cours de la soirée, nous pûmes entendre quelques chants admirablement dirigés par M. Abbet. Pour agrémerter au mieux cette manifestation, les organisateurs avaient convié un orchestre de la région « Les Baladins ».

Belle soirée pour laquelle nous remercions les responsables MM. Martin Farquet, président de la société de jeunesse, André Abbet, président de la JRC et Mlle Marie-Jeanne Abbet, responsable des filles.

—Eco—

Assemblée radicale

MARTIGNY — Nous rappelons que les électeurs radicaux de Martigny sont convoqués ce soir, à 20 h 30, en la grande salle de l'Hôtel de Ville, de Martigny, pour y entendre trois exposés :

- celui du président du parti, M. Denis Puipe;
- celui de M. Edouard Morand, président de la ville;
- celui enfin de M. Aloys Copt, ancien président du Grand Conseil.

Brillant concert de l'Union instrumentale



M. Alfred Michellod, 40 ans d'activité, entouré de MM. Fumeaux, directeur et Marquis, président.

LIDDES — Chacun attendait avec impatience le concert de l'Union instrumentale de Liddes, dirigée à la perfection par M. Charly Fumeaux. C'est une foule d'amis et de supporters qui se sont déplacés dans la salle du Cercle de Liddes, hélas un peu trop petite, pour ce magnifique récital.

On notait pour la circonstance la présence de M. Léonce Emonet, député de Sembranchon, de M. Marc Murisier, président d'Orsières, de M. François Darbellay, président de la commune de Liddes, ainsi que diverses personnalités d'associations musicales. Le programme mis sur pied fut une réussite totale. Pendant son allocution de bienvenue, M. Guy Marquis, président de la société, remis à M. Alfred Michellod pour ses 40 ans d'activité,

une splendide channe. Il remit également au directeur un cadeau mérité pour tout le travail accompli durant ses 2 ans à la direction de cet ensemble de musique.

En intermède, le fantaisiste Yvon Darbellay amusa la foule par ses blagues. Après l'entracte, une troupe de jeunes du village dévoila ses talents dans une production théâtrale.

A la fin du spectacle, une forte délégation d'invités trinqua le verre d'amitié avec les dirigeants de la société.

Chers musiciens et directeur de l'Union instrumentale, il ne nous reste qu'à vous remercier pour votre concert tout en vous souhaitant de persévérer sur votre bonne lancée.

Rol. C.

ENSEVELI SOUS UN MUR

SAILLON — Lundi soir, peu avant 20 heures, à Saillon, il y eut une rupture de conduite d'irrigation. A la suite de cette rupture un mur de 25 mètres de long et 1 m. 50 de haut s'est effondré près de la maison d'habitation de M. Jean Dorsaz, agriculteur, située au pied du village. Le fils de M. Dorsaz, le jeune Raymond, âgé de 12 ans, a été enseveli par les décombres. Il a été sérieusement blessé et transporté d'urgence à l'hôpital de Martigny.

A « La Petite Galerie » de Martigny Présentation d'Eric VENE

MARTIGNY. — Ce jeune peintre, né à Toulouse en 1940, nous propose pour la première fois en Suisse, une série de peintures exposées dans la galerie de Mme Spagnoli dont on connaît le goût sûr et l'intérêt qu'elle porte aux nouvelles découvertes.

Eric VENE, petit-fils d'André Maire, eut la chance, après de brillantes études aux Arts décoratifs de Paris, de pouvoir travailler sous la haute autorité de Jacques Villon. L'empreinte imposante du maître a peut-être un peu trop fortement marqué l'élève. En effet, les aquarelles et les gouaches d'Eric VENE frappent par leur facture constructiviste; mais, axé de façon trop visible sur le nombre d'or, cette géométrie rigoureuse semble emprisonner l'âme du peintre et empêcher son imagination d'éclater. Cette servitude est regrettable, car on devine sous une apparente froideur, une poésie et une sensibilité qui, pour être encore timides, n'en sont pas moins fortes. Je pense principalement à « Ecllosion » où l'artiste semble avoir entendu l'appel de la lumière.

Gilles OSMIN

Résolution du 4e cours de cadres de la Jeunesse radicale valaisanne

La Jeunesse radicale valaisanne a tenu son 4e cours de cadres à l'hôtel de la Poste à Verbier les 15 et 16 avril 1967 sous la présidence de M. Jean Philippoz.

Elle a entendu 3 exposés : M. Louis-Claude Martin sur le civisme et la doctrine radicale et M. Carlo Boissard sur l'Europe et la neutralité. Elle a pris les résolutions suivantes :

1. — **Instruction civique :**
Les jeunes radicaux valaisans demandent une fois de plus que l'on accorde à l'instruction civique l'importance qu'elle mérite dans la perspective d'une meilleure information du citoyen pour sauvegarder les libertés démocratiques.

Ils se prononcent en outre en faveur de la révision de la loi sur le régime communal, dans le sens d'un accroissement du pouvoir de contrôle des citoyens sur la gestion municipale. Ils y associent l'instauration du droit d'initiative et de référendum sur le plan communal, la création de conseils généraux dans les communes de 500 âmes et plus, après avoir précisé les compétences réciproques des conseils communaux et généraux.

2. — **Doctrine radicale :**
Les jeunes radicaux constatent avec regret que l'esprit politique tend à s'amenuiser singulièrement et nécessite une sérieuse prise de conscience. Ils estiment que le sens critique inhérent à nos principes radicaux doit être exercé avec fermeté et discernement, les mandataires étant responsables de leurs actes vis à vis des citoyens.

3. — **Neutralité et Europe :**
La neutralité suisse était fondée face à la division historique des puissances européennes. Sa raison d'être s'est affaiblie au moment où le dialogue s'engage à l'échelle mondiale.

Les jeunes radicaux valaisans estiment que la neutralité ne doit pas entraver une adhésion de notre pays à une Europe unie tant il est vrai que cette évolution aboutira avec ou sans la Suisse.

Ce soir, Cinédoc

MARTIGNY — Nous rappelons que c'est ce soir, mardi 18 avril, que Cinédoc présentera, au Cinéma Etoile, un passionnant documentaire suisse en couleurs : « Le secret de la vie ».

Pour la première fois, un film décrit de façon compréhensive pour tous, les miracles et les problèmes de la nature lors de la transmission de la vie de génération en génération.

Cette bande a été réalisée sous la direction scientifique des professeurs Adolphe Portmann et Werner Stingelin, de l'Université de Bâle.

Pour les philatélistes



MARTIGNY — Pro Juventute participe activement à l'exposition Faune et Flore qui se tient actuellement à Martigny. A l'intention des philatélistes et avec sa collaboration, on a édité 500 enveloppes numérotées et munies d'une oblitération spéciale.

Un des organisateurs de la manifestation a eu la gentillesse de penser à nous à cette occasion.

La Fraternité des malades de Martigny UNE FRANCHE CAMARADERIE !

MARTIGNY — Dimanche dernier, à 14 heures, plus de 70 malades de la Fraternité se sont rencontrés en la salle de Notre-Dame-des-Champs, venus qui en automobiles conduites par des sympathisants, qui par leurs propres moyens.

Les visages rayonnaient de joie; c'était l'heure des retrouvailles. On échangeait de gais propos, des poignées de mains car il existe entre nos

deshérités une franche camaraderie.

Le prieur Marcel Giroud prit contact avec chacun tandis que Mme Gilléron accompagnait de phrases taquines la lecture du courrier reçu.

Il y eut des paroles de bienvenue; on proposa la mise en route d'une croisade spirituelle en faveur de « Mothes Theresa », apôtre des taudis, en Inde. On assista à des productions individuelles; un groupe de séminaristes (futurs aumôniers de la Fraternité), chanta de gais airs printaniers, contribuant ainsi à agrémerter le programme.

Après la messe et la communion, M. Barras souleva les problèmes que rencontre la Fraternité des malades, de leur cher et futur Foyer Saint-Hubert.

Comme il se doit, un délicieux goûter mit fin à la réunion.

Remercions ici chaleureusement toutes les personnes dévouées qui, en ce dimanche d'avril, ont permis à nos malades de vivre quelques heures de joie

UN BEAU CONCERT !



LEYTRON — Dimanche soir, à la salle de la Coopérative, le chœur mixte Sainte-Cécile donnait devant plus de trois cents personnes, sa représentation annuelle. Celle-ci, préparée avec minutie durant les soirées d'hiver fut une véritable réussite.

Après quelques morceaux, le dynamique président, M. Léon Moulin, prononça les souhaits de bienvenue et remercia l'auditoire de l'appui moral et matériel.

avec « Le lutin » du regretté Ch. Mar-

Puis le chant repris de plus belle tin. De belles œuvres figuraient au programme parmi lesquelles nous citerons « La mousse » et « A travers bois », de Jacques Dalcroze, « La vigne au printemps » de Carlo Boller, et « Ritournelle du vin nouveau » de C. Hemmerling. Ces morceaux, sous l'admi-

rable direction de M. Pierre Chatton, furent exécutés avec brio.

Au cours de la représentation, nous avons entendu, avec joie, un quatuor vocal de Sion : le quatuor de la Schola. Ce groupe interpréta quelques « negro spirituals » auxquels le public ne ménagea pas ses applaudissements.

Pour égayer au mieux cette soirée, les responsables s'étaient assurés le concours d'une troupe théâtrale de Colonges qui interpréta une comédie en deux actes intitulée « Prête-moi ta femme ». Elle remporta un immense succès.

En définitive, ce fut une magnifique soirée. Que M. Moulin et son comité en soient chaleureusement complimentés.

— Eco —



Pour notre département de « Recherches appliquées » nous cherchons un ingénieur-mécanicien ETS en qualité de

chef de l'atelier mécanique et du bureau technique

NOUS DESIRONS :

Expérience, initiative, aptitude à diriger du personnel, sens de la collaboration, connaissances de la langue allemande.

NOUS OFFRONS :

Activité variée, intéressante, substantielle rémunération semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références, photo et prétentions de salaire à

L'ALUMINIUM SUISSE S. A.
3965 Chippis (VS)

P 276 S

Je cherche un

ouvrier menuisier ouvrier charpentier et un apprenti

Tél. (027) 3 43 89.

P 30425 S

Hôtel Nikita, à Sion
cherche une

aide-femme de chambre

Tél. (027) 2 32 71.

P 17577 S



GARAGE - ARDON

Tél. (027) 8 17 84

vous propose ses

Belles occasions

BMW 700	1961
BMW 700	1963
VAUXHALL VX 4-90	1964
VAUXHALL CARAVAN	1962
VAUXHALL CRESTA	1963
TAUNUS 12 M	1960
AUSTIN 1800, 20 000 km	1965
WARTBURG	1966
OPEL COUPE	1962
ALFA ROMEO 2600, 48.000 km	1963
FIAT Pick-up	1961

Ces voitures sont expertisées et garanties



P 363 S

A louer à Martigny, dès fin mai.

APPARTEMENTS

bien exposés dans petit locatif récent, 1 pièce et demie, 2 pièces, 2 pièces et demie.

Certains avec cuisine agencée.

S'adresser à R. Duchoud, « Miratour », tél. (026) 2 11 27.

P 65508 S

A louer quartier ouest

APPARTEMENT

4 pièces ;

et quartier Platta

APPARTEMENT

3 pièces, tout confort.

S'adresser à Henri de Kalbermatten, architecte, Sion.

Tél. (027) 2 11 48 (heures de bureau).

P 30232 S

On offre à vendre

1500 à 2000 poiriers William

sur cognassiers vigoureux.
Magnifique marchandise.

Tél. (026) 5 36 03.

P 30382 S

A vendre occasion

GESTETNER 200

petite offset A4. Machine très peu employée. Comme neuve.

Prix intéressant.

Tél. (022) 31 43 56 (heures de bureau)

P 61048 X



UNION LAITIÈRE VAUDOISE

Centrale laitière de Lausanne - 35, rue Saint-Martin
engagerait pour tout de suite ou date à convenir

1 CHAUFFEUR - VENDEUR

Permis A et D

NOUS DEMANDONS :

- bonne écriture ;
- bonne présentation ;
- doit posséder sens commercial et ne pas craindre prendre initiative ;
- doit être dynamique et aimer la vente et le contact avec la clientèle.

NOUS OFFRONS :

- place stable très bien rétribuée ;
- caisse maladie ;
- caisse de retraite et autres avantages sociaux intéressants.

Préférence sera donnée à chauffeur connaissant l'alimentation générale.

Faire offres immédiates ou se présenter à l'adresse ci-dessus. Joindre ou apporter curriculum vitae, copies de certificats et photo.

P 1146 L

Dr Léon de Preux

chirurgien F. M. H.

ABSENT

Reprendra ses consultations le
1er mai 1967.

P 30395 S

A vendre

2 000 piquets de pin

de 1 m. 80 pour vigne Guyot ou
arbres fruitiers à 2 fr. pièce.

S'adresser au bureau communal de
Saxon.

Tél. (026) 6 23 24.

P 65517 S

Chantier de galeries du bord du lac
Léman cherche

1 électricien de galeries

pour travail de longue durée.

S'adresser à l'Association des entreprises
du lot 31 de l'Hongrin, 1844 Villeneuve.

Tél. (021) 62 33 83.

P 30328 S

Carrosserie de Platta S. A. Sion

cherche

un tôlier

Semaine de 5 jours.

Tél. (027) 2 20 75.

Se présenter ou téléphoner.

P 30398 S

URGENT

LA SOURCE, laiterie de Martigny,
cherche

VENDEUSES

Tél. (026) 2 22 72.

P 122 S

Station cantonale pour la protection des plantes

VITICULTURE

Traitement de débourement

Ce traitement s'exécute au stade C (pointe verte). Dans les vignes précoces, ce stade est atteint. Le reste du vignoble est au stade B, stade qui précède de peu « la pointe verte ». Cette application est conseillée en cas d'une forte attaque de pyrale, elle est également valable contre l'acariose (court-noué) et l'érinose.

Produits : esters phosphoriques hulsés No 9, 10, 11, 13, 14a.

Vers gris et charançons coupe-bourgeons

A l'apparition des dégâts, c'est-à-dire bourgeons coupés, traitement localisé au pied des cepes atteints et des cepes avoisinants. Il est inutile de traiter toute une vigne pour quelques cepes atteints.

Produits : DDT (29)

FRAISIER

On effectue deux traitements avant-fleur :

- le 1er : 10-12 jours avant le début de la floraison
- le 2e : juste avant le début de la floraison

Pour les cultures de la plaine, le 1er traitement peut être appliqué. Les fraisiers de montagne seront traités dans 7 à 10 jours

Produits : produit cuprique à 0,3% + Kelthane émulsion à 0,3% ou Basudine S à 0,25%

Pour lutter contre tarsonème seulement, utiliser le Thiodane ou Mélophène

Pour le 2e traitement : Kelthane émulsion à 0,3% ou Basudine S à 0,25%

En cas d'attaque d'anthronome, on utilisera de l'Apiphène ou du Rodiaphène à 0,3%.

FRAMBOISIER

Dès que les pousses annuelles ont 5 à 8 cm., effectuer le 1er traitement pour lutter contre les différents champignons.

Produits : organo-cuprique (63a) ou mouillant à 0,1% (85).

ABRICOTIER

Traitement postfloral

Après la chute des pétales, on protégera les abricotiers de la moniliose et de la maladie criblée avec un fongicide organique (65, 67, 69, 70, 75) + éventuellement du DDD (30) ou un ester-phosphorique (17, 19) pour détruire les différentes chenilles.

Remarque : Si l'insecticide a été utilisé au débourement, il est possible de le supprimer au traitement post-floral.

Station cantonale
pour la protection
des plantes

A vendre à Martigny, plein centre,

villa de 7 pièces

avec garage, terrain de 843 m2
au prix de 132.000 fr.

Ecrire sous chiffre PA 30435 à Publicitas, 1951 Sion.

SERVEUSE

connaissant les deux services est demandée pour la saison d'été.

Gros salaire garanti à personne capable.

Hôtel Plampras, Chandolin-Anniviers.
Tél. (027) 6 82 68.

P 30281 S

Je cherche pour la saison d'été ou date à convenir, une

sommelière

connaissant les deux services,
et une

jeune fille

Tél. (027) 4 51 84.

P 30300 S

VéGé

Achète dans le monde entier
vend dans toute l'Europe



Collectionnez
les timbres VéGé
échangeables dans tous
les magasins VéGé
d'Europe



VéGé tout en emballages perdus

Huile de tournesol VéGé la bouteille de 1 litre Fr. 3.25

Vinaigre de vin VéGé la bouteille de 1 litre Fr. 1.20
total Fr. 4.45, avec esc.

Notre offre spéciale :

les 2 bouteilles Fr. 3.95

échos du valais

SION ET LE CENTRE

UNE VISITE DE COURTOISIE



SION — Avec les moyens de transports actuels, les visites des chefs de pays se multiplient. Certains d'entre eux vont jusqu'à toucher, dans un temps record, toutes les capitales d'un continent. Ces contacts sont heureux et nécessaires afin d'étudier moult problèmes et d'y trouver des solutions.

Dans notre petite région valaisanne, à une échelle réduite, de tels contacts se prennent aussi. C'est ainsi que, samedi dernier, en fin d'après-midi, le conseil communal de St-Martin « in corpore » a rendu une visite de courtoisie à Sion. C'est la première fois qu'on effectuait une telle sortie amicale.

Le conseil communal de St-Martin a été reçu par le conseiller Jean Fardel au carnotzet municipal où d'aimables paroles ont été échangées ainsi que divers problèmes qui touchent de près les deux municipalités.

Nous sommes arrivés à l'époque d'une certaine interdépendance communale à l'échelle régionale. De telles rencontres ne sont que salutaires.

— gé —

Notre photo: Le conseil communal de St-Martin avec MM. Jean Fardel, conseiller municipal et Cyrille Pralong.

Inhumations

LE CHABLE — 10 h, Monsieur Maurice Troillet.

EVIONNAZ — 10 h, Monsieur Bernard Dubulluit.

MARTIGNY — 10 h Monsieur Fernand Grossrieder.

RETOUR AU PAYS après 3 ans passés en brousse

CHAMPLAN — Il y a 3 ans, Mlle Olga Roux, infirmière diplômée, était partie comme missionnaire laïque. Elle est revenue au pays il y a 4 jours, son contrat d'engagement étant terminé.

Trois ans, c'est long! Bien sûr, aujourd'hui que l'engagement est terminé, l'on peut dire que le temps a passé rapidement. Il faut relever que Mlle Roux a très bien supporté les rigueurs du climat.

DU TRAVAIL PLEIN LES BRAS A ANDAPA

Envoyée par les Pères de la Congrégation du St-Esprit, elle a exercé son activité d'infirmière dans la brousse à Andapa, dans cette mission tenue par du personnel français, 4 révérendes sœurs, dont 2 institutrices, 1 couturière et 1 infirmière.

Il fallait desservir deux dispensaires: l'un à la mission elle-même, aménagé dans une ancienne case et l'autre construit en 1961 dans la brousse, à 10 kilomètres de Andapa.

AUCUNE COMPARAISON POSSIBLE

S'il manque du personnel hospitalier chez nous, il n'est pas possible de faire de comparaison avec les besoins de la région. Non seulement le personnel est insignifiant, mais les médicaments de première nécessité font défaut. Le Gouvernement lui-même n'accorde aucune subvention. La douane fait encore des difficultés lorsque des médicaments arrivent d'Europe.

L'ADAPTATION EST LONGUE

Il faut de longs mois à l'indigène pour admettre une nouvelle infirmière au dispensaire. Au début il est méfiant et puis, par la suite, il s'ouvre assez facilement. Les soins sont donnés dans la règle gratuitement, mais lorsqu'il en a la possibilité, l'indigène verse un montant.

UNE TOURNÉE DANS LES MISSIONS DE LA CONGREGATION

Mlle Roux, au terme de son engagement, a fait une tournée des différentes missions de la Congrégation. Dans l'intention d'établir un « Livre d'Or » pour le Conseil fédéral, elle a visité les différentes missions, elle a eu des contacts avec les personnalités religieuses et civiles des différentes régions visitées.

TROIS ANS DE DEVOUEMENT ET DE SATISFACTION

Mlle Olga Roux a rempli un engagement, que l'on ne peut pas dire de tout repos, mais aujourd'hui elle a cette immense satisfaction d'avoir apporté une large contribution au soulagement de la misère humaine, qui n'est pas près de disparaître.

C'est pour cela que nous lui disons merci, tout en espérant que l'une ou l'autre infirmière assure bénévolement la continuité du travail fait jusqu'à ce jour.

— gé —

Notre photo: Mlle Olga Roux.

Vu de haut: le carrefour de l'Ouest



SION — Le carrefour aménagé à l'entrée ouest de la cité a fait parler de lui. Malheureusement des accidents sont intervenus pour accentuer encore les reproches adressés à ceux qui ont étudié et réalisé ce carrefour. Et pourtant, au moment de sa réalisation, la conception n'était pas si mauvaise. Il est certain que le jour où les pouvoirs publics disposeront de suffisamment de capitaux, ils pourront penser à de constructions spectaculaires, voire inédites. Pour l'instant nous ne sommes pas encore arrivés à ce stade de l'âge d'or. Avec confiance attendons toujours sa venue.

Si l'on examine le carrefour de l'ouest d'une certaine hauteur (dans le

cas présent la photo a été prise de la terrasse du nouveau bâtiment de la Police cantonale), il faut admettre qu'il frappe, qu'il impressionne.

Restons donc à cette position avec la ferme intention de mettre tout en œuvre pour éviter des accidents. Avec de la prudence, de la bonne volonté, tout est possible même à ce carrefour baptisé trop tôt « carrefour de la mort ».

— gé —

Avis aux arboriculteurs

La pollinisation de certaines variétés fruitières, de par le fait des monocultures en usage dans de grands vergers modèles, pose pour leurs propriétaires, le problème de la fécondation des fleurs.

On préconise de part et d'autre l'usage d'eau sucrée à base de miel à vaporiser sur les fleurs afin d'attirer les abeilles sur certaines fleurs peu attractives ou réfractaires à ces hyménoptères.

Nous croyons utile d'attirer l'attention des arboriculteurs sur le grave danger que peut présenter, pour l'état sanitaire des abeilles, ce mode de faire. L'usage de miels inconnus ou de provenance étrangère peut être à l'origine de maladies infectieuses chez ces insectes, loque européenne ou américaine, etc.

En conclusion, nous avisons les arboriculteurs de ne pas utiliser de miel dans cette expérience, vu le grave danger de contamination que représente cette façon de faire des nombreuses colonies mises à disposition pour la pollinisation.

L'inspecteur cantonal des ruchers.



Exposition spéciale

Nouveauté: Volvo 144

La nouvelle Volvo 144 est un prodige de bon sens.

Un succès extraordinaire: la Volvo 123 GT

Nos nouveaux modèles 1967 sont à votre disposition. Mettez-les à l'épreuve! En faisant un essai — sans engagement de votre part —

vous pourrez vous convaincre du puissant tempérament de leur moteur et du fini incomparable de leur aménagement intérieur.



VOLVO 1967.

Salle de l'hôtel du Casino, Martigny

Mardi 18 avril, de 10 heures à 22 heures
Mercredi 19 avril, de 10 heures à 22 heures

Agents: Garage Imperia S. A., Martigny, téléphone (026) 2 18 97
Garage du Casino, R. Diserens, Saxon, téléphone (026) 6 22 52
Garage du Mauvoisin S. A., Martigny, téléphone (026) 2 11 81

Le slogan Shell de la semaine:

"Essentiel : Essence Shell!"

Monsieur André Mayor, Fribourg, a gagné le prix de fr. 1000.— pour le meilleur slogan de la semaine. Avez-vous également envoyé un slogan? Même s'il n'a pas été primé, vous avez encore une chance.

En effet, le 11 mai, les 1000 meilleurs slogans seront récompensés par des timbres-poste. Evidemment, il est nécessaire que vous ayez également répondu exactement aux questions du concours.

Nous vous souhaitons bonne chance pour la semaine prochaine!



C'est Shell que j'aime

EPA*UNIP

Nous cherchons pour nos rayons CONFISERIE et PARFUMERIE

deux premières vendeuses

ainsi qu'une JEUNE FILLE pour notre machine à glaces.

NOUS OFFRONS :

- semaine de 5 jours
- rabais sur les achats
- caisse de pension
- possibilités de repas avantageux

Veillez vous adresser au bureau des

Nouveaux Grands Magasins S.A. UNIP, Sion

EPA*UNIP

dans toute la Suisse

P 4 S

SOLO

vous présente ses nouveautés :

Sarcluses SOLO, mise en marche automatique, 5 CV, 2 vitesses, Fr. 1 330.—

Moto-bineuse SOLO, à une roue motrice, fraise de 10 à 50 cm.

Atomiseur SOLO, SOLO JUNIOR, poids 6 kg., 2 CV, Fr. 565.—

SOLO-PORT, poids 10 kg., 4 CV, Fr. 810.—

Moto-faux SOLO, 4 CV, barre de coupe un mètre

AGENCE SOLO

M. VEROLET - MARTIGNY

Tél. (026) 2 12 22 ou 5 35 52
Stock complet de pièces de rechange
Démonstration sans engagement

NOS OCCASIONS GARANTIES

Sarcluses, dès Fr. 400.—
Atomiseurs, dès Fr. 180.—

P 127 S

Offres et demandes d'emplois

Nous cherchons

chauffeur

avec permis poids lourds. Sobre, ayant de l'initiative, appelé à conduire divers types de véhicules. Travail varié, place stable et à l'année dans entreprise de construction de chalets. Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser : Marc Ruchet S.A., Villars-sur-Ollon.
Tél. (025) 3 21 60.

P 34518 L

+GF+

Nous cherchons

sténodactylo

de langue maternelle française, ayant une bonne formation commerciale, pour un de nos départements de vente.

Nous offrons :

- excellentes possibilités de se perfectionner dans la connaissance de l'allemand,
- travail intéressant,
- ambiance agréable,
- semaine de 5 jours.

Entrée immédiate ou à convenir.

Veillez adresser votre offre à notre département du personnel.

Ofa 1 Sch

Georges Fischer Société Anonyme Schaffhouse



engage

BOUCHER

premier garçon de plot, pour notre boucherie de Sierre

CHARCUTIERE

pour notre boucherie de Montana

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae à l'Entrepôt régional COOP, Châteauneuf, tél. (027) 8 11 51.
P 121 S

MISE AU CONCOURS

La commune de Sierre met au concours

1 poste de maître de chant

Conditions d'engagement : selon règlement du 20 juin 1963.

Durée de scolarité : quarante-deux semaines.

Salaires : selon décret du 11 juillet 1963.

Entrée : 31 août 1967.

Les offres avec certificats et curriculum vitae sont à adresser à M. Maurice Salzman, président, 3960 Sierre.

Commune de Sierre
La direction des écoles
P 30148 S

Importante entreprise suisse cherche pour son siège de Lausanne, une collaboratrice, bonne dactylo, capable de fonctionner comme

OPERATRICE

dans un département spécialisé en travaux de reproduction électro-mécanique. Des qualités de précision et d'attention sont nécessaires au déroulement de cette activité particulière et peuvent être acquises aisément après le temps d'adaptation nécessaire, même par une personne ayant jusqu'alors travaillé dans une autre branche.

Connaissance de l'allemand souhaitée.

Conditions de travail agréables.

Semaine de 5 jours.

Offres sous chiffre PK 60629 à Publicitas, 1002 Lausanne.

P 416 L

Chambre et pension

soignées,

pour étudiant(e).
Lausanne.

Tél. (021) 23 02 60
P 7924 L

J'achète

1 fraise butteuse

«Simar»

Tél. (026) 5 34 43
(à partir de 19 h.)
P 65518 S

Une affaire

1 divan - lit, 90 x 190 cm.
1 protège-matelas, 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans), 1 duvet, 1 oreiller, 1 couverture laine, 2 draps coton extra.
Les huit pièces, 235 fr. (port compris)

G. KURTH
1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19
P 1873 L

A vendre
à Sierre

appartement de 4 chambres, cuisine, salle de bain, grand balcon, cave, remise, 400 m2 de jardin arborisé, place au soleil. Situation tranquille dans maison de 3 appartements.
Prix 64.000 fr.

Ecrire sous chiffre PA 30426, Publicitas, 1951 Sion
P 30426 S

Réservoirs à mazout

tôle de 2 mm., ovales ou cubiques. avec trou d'homme, 620, 1.000, 1.500 et 2.000 l., compl. av. jauge automatique et pompe, dès 220 fr.

U. Schmutz, citernes en gros, à 2114 Fleurier (Ne)
P 98 N



L'annonce reflet vivant du marché

Annonces diverses

Chalet

de vacances ou petit appartement (2 à 3 lits), est cherché pour location en juillet, val d'Hérens ou val d'Anniviers.

Téléphoner au No (022) 8 14 74.
P 99 X

On demande

serveuse

pour tea-room, entrée le 15 mai,

et une

remplaçante

deux jours par semaine.

Martigny, tél. No (026) 2 20 03.

P 65521 S

Voiture Dauphine

Cause décès, à vendre. Prix intéressant.

Complètement revisée.

J. Guigoz, Martigny.

Tél. (026) 2 38 25,
2 11 89.

Ofa 06 421 09 L

Excellente affaire!
A vendre

camion

mod. 1963, excellent état, moteur revisé. 50.000 km. Prix 10.000 fr.

Ecrire sous chiffre P 30392, Publicitas, 1951 Sion
P 30392 S

sommelière

(pressant)

et

jeune fille

pour aider dans tous les travaux, demandées tout de suite. Bons gages, pas de gros travaux et congés réguliers assurés à l'hôtel du Lion d'Or, à Chexbres, tél. (021) 56 11 51.

On cherche

fille de cuisine

ainsi qu'une

fille de salle

Ecrire sous chiffre PA 53158, à Publicitas, 1951 Sion.
P 1123 S

Pour une nouvelle succursale à Sion nous cherchons

1 SECRÉTAIRE

Connaissance de l'allemand et du français exigée.

Activité : correspondance, service de téléphone et de réception, collaboration dans le service des offres et des commandes, contrôle d'acquisition.

Si vous désirez collaborer dans une petite équipe pour construire notre succursale nous attendons votre offre ou votre appel téléphonique.

EGO-WERKE AG, 9450 Altstätten
Téléphone (071) 75 27 33



Voici l'emblème de la nouvelle 2,5 litres, catégorie GT

Commodore 6

Moteur S 6 cylindres de 2,5 litres, 131 CV. Arbre à cames en tête. Vilebrequin à 7 paliers. Quatre vitesses avec levier au plancher ou transmission automatique.



Modèles: Limousine, 2 ou 4 portes. Coupé Fastback, 2 portes.

La Commodore vous attend pour un galop d'essai chez votre distributeur Opel.

Pilotez-la et vous verrez ce que Commodore veut dire.



Opel, la voiture de confiance - Un produit de la General Motors - Montage Suisse

- G. Revaz, Garage de l'Ouest, Sion, tél. (027) 2 22 63
- Garage Elite, H. In-Albon, Raron, tél. (028) 5 12 12
- Garage Simplon AG, Gebr. Previdoli, Naters-Brig, tél. (028) 3 24 40
- Garage Carron, Fully, tél. (026) 5 35 23
- Garage de la Noble Contrée, A. Ruppen, Veyras, tél. (027) 5 16 60
- Garage de Finges, Jean Zermatten, Sierre, tél. (027) 5 10 06

MISE AU CONCOURS

La commune de Sierre met au concours

plusieurs postes de maîtres (maîtresses) d'école primaire

Conditions d'engagement : selon règlement du 20 juin 1963.

Durée de scolarité : quarante-deux semaines.

Salaires : selon décret du 11 juillet 1963.

Entrée : 31 août 1967.

Les offres avec certificats et curriculum vitae sont à adresser à M. Maurice Salzman, président, 3960 Sierre.

Commune de Sierre
La direction des écoles
P 30148 S

Entreprise occupant 200 ouvriers cherche

contremaître maçon

de première force pour travaux de maçonnerie et béton armé en bâtiments. Place assurée pour personne compétente. Entrée tout de suite ou à convenir. Dis-création assurée. Appartement à disposition.

Adresser offres écrites, avec références et prétentions de salaire, ou se présenter sur rendez-vous au bureau de l'entreprise F. BERNASCONI, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane (NE), téléphone (038) 7 64 15.
P 2301 N

Appartement

1 pièce

joli, confort, petite dépendance; conviendrait aussi comme pied-à-terre, près gare. Prix mensuel, charges comprises Fr. 180.-, libre tout de suite.

S'adresser : Hols Marie Dubois, Rue de l'Ar-senal, St-Maurice ou tél. (021) 34 91 27
P 7860 S

A vendre Simca

1500 GLS, 1966, 18.000 km., rouge avec intérieur noir, à l'état de neuf. S'adresser : garage U. Bonvin & Fils, 1963, Vétroz. Tél. (027) 8 15 43
P 388 S

ACTION

	Kg
Lard gras	2.50
Par 5 kg	2.20
Par 10 kg	2.-
Tétine fumée	3.-
Par 5 kg	2.80
Côtes et bajoues fumées	4.50
Par 5 kg	4.-
Saucisses de campagne	5.50
Par 5 kg	5.-
Lard mélangé	5.50
Par 5 kg	5.-
Saucisses au foie aux choux	6.50
Par 5 kg	6.-
Lard maigre	6.80
Saucisse sèches à manger crues	7.-
En réclame :	
Ragoût agneau frais	4.50
Par 5 kg	4.-
Bouilli de génisse pas gras	5.50
Par 5 kg	5.-
Saucissons extra	8.50
Jambon fumé (pièce d'env. 1 kg 500 à 3 kg)	9.50
Envois partout.	

Boucherie Jos. Colliard, passage du Lion-d'Or à 1630 Bulle.

Tél. (029) 2 72 50; app. 2 71 37.
P 128 B

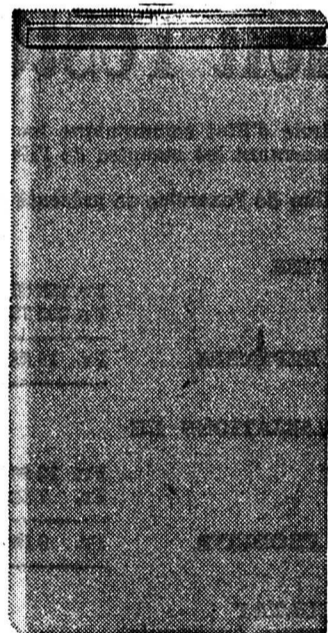


Epaisseur: 14 mm

Ce récepteur ne pèse pas plus qu'il ne mesure: seulement 97 grammes



Hauteur: 85 mm



Largeur: 43 mm

Le récepteur d'appels Autophon est entièrement transistorisé. C'est pourquoi il est si petit, si léger, si efficace. Bip, bip, bip... et il trouve infailliblement la personne que vous cherchez.

Il arrive souvent qu'une personne ait à quitter sa place pour se rendre dans un autre bureau, un autre atelier, au magasin, aux archives. Elle peut le faire maintenant en toute tranquillité d'esprit. Avec cet élégant et minuscule appareil en poche, elle est sûre d'être toujours en contact avec le reste de l'entreprise.

L'appelle-t-on au téléphone? Doit-elle recevoir un visiteur, donner un renseignement? Immédiatement on la trouve. L'appel de son récepteur la prévient - elle seule et personne d'autre - qu'elle doit rappeler depuis l'appareil téléphonique le plus proche.

C'est l'un des nombreux moyens conçus par Autophon pour faciliter les communications à l'intérieur même de l'entreprise. Demandez notre documentation détaillée.

Autophon

Représentation pour la Suisse romande des Usines Autophon SA Soleure:

TELEPHONIE S.A.

LAUSANNE SION GENÈVE
Tél. 021 23 86 86 Tél. 027 2 87 57 Tél. 022 42 43 50

Chaque jour, votre beauté sera différente, votre coiffure parfaite et nouvelle grâce aux perruques et postiches MIRAGE

Mirage
PARIS

100 % cheveux naturels
Postiches dès Fr. 40.-

au rayon parfumerie
du 17 au 22 avril

Porte Neuve
SION

échos du valais

DEBUT D'INCENDIE: un chauffeur de car postal AVISE LA POLICE



SION — Peu après 18 heures, un chauffeur de car postal qui se rendait de Sion à Aproz en passant par l'aérodrome s'aperçut que de la fumée s'échappait de la maison d'habitation appartenant à M. Antoine Rössli, employé du service de la voirie. Il avisa la police municipale qui dépêcha sur les lieux deux agents. L'alarme fut ensuite donnée au premier échelon du corps des sa-

peurs-pompiers. Une dizaine de pompiers se sont trouvés immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris aux poutres et à la matière isolante se trouvant entre les tuiles et les planches. Il semble que le feu couvrait depuis quelque temps.

A l'aide d'extincteurs et du « tank

à mousse » et ensuite avec le jet d'un tuyau d'arrosage, le feu a été éteint assez rapidement. Les causes de ce début d'incendie ne sont pas connues. Les dégâts causés par le feu et par l'eau dans l'appartement sont assez importants.

Notre photo : Une partie du toit... se consume à petit feu.

— gé —

Les amis de la boule se sont affrontés



CHAMPLAN — Les temps ont changé. Les jeux de quilles automatiques se multiplient. Ces installations ont donné une nouvelle recrudescence à ce sport. De nombreux clubs ont vu le jour, une association s'est constituée. Et, cela va sans dire, il est disputé un championnat qui connaît un attrait tout particulier.

Samedi, 7 équipes de quilles du Valais central ont disputé une coupe. A l'issue des joutes, passionnantes au possible, le club des « Amis de la boule » de Champlan a été déclaré vainqueur.

Notre photo : Le club de Champlan entourant la coupe qu'il vient d'acquiescer.

A l'aéroport régional de Sion Des parachutistes internationaux

SION — La semaine du 10 au 17 avril 1967, a vu notre aéroport servir de base à une équipe de 8 parachutistes internationaux : 3 Anglais, 1 Australien, 1 Français, 2 Allemands et une jeune fille anglaise (championne d'Angleterre), qui ont effectué 54 sauts dont 50 entre 3.400 et 6.600 m.

Air-Glaciers a exécuté un vol spécial avec le Queen Air 80, à destination de Madrid et Malaga.

Enfin, nous signalons que des cours théoriques organisés par l'AéCS, section Valais, ont lieu chaque jeudi soir de 18 à 20 heures à l'aéroport de Sion et que toutes les personnes qui s'y intéressent, membres ou non du club, sont cordialement invitées.

Acte de probité

SION — Samedi matin, Mlle Jacqueline Claivaz, qui se rendait à son travail, trouva un portefeuille sur le trottoir de l'avenue de la Gare à Sion. En arrivant à son bureau, elle découvrit, dans le document, une carte de visite sur laquelle était indiquée l'adresse du propriétaire. Un coup de téléphone suivit et ce dernier, enchanté, retrouva la somme importante qu'il avait perdue. Nos félicitations.

Comptes 1966 de l'Etat du Valais Le déficit reste... dans les normes

SION — La Chancellerie d'Etat communique les renseignements suivants concernant les comptes de l'Etat pour l'année 1966.

La gestion financière de l'exercice se présente comme suit :

A. COMPTE FINANCIER	
Dépenses	Fr. 252 674 990,74
Recettes	Fr. 235 739 121,31
EXCEDENT DES DEPENSES	Fr. 16 935 869,43
B. COMPTE DES VARIATIONS DE LA FORTUNE	
Produits	Fr. 16 831 076,18
Charges	Fr. 7 538 001,70
EXCEDENT DES PRODUITS	Fr. 9 293 074,48
C. COMPTE DE RESULTAT	
Excédent des dépenses du compte financier	Fr. 16 935 869,43
Excédent des produits du compte des variations de la fortune	Fr. 9 293 074,48
DEFICIT	Fr. 7 642 794,95

Les prévisions relatives à l'excédent des dépenses du compte financier, y compris les crédits supplémentaires, budgétées à 31 millions de francs ont été rame-

nées à 17 millions de francs en chiffre rond. Le résultat reste dans les normes fixées par les lignes directrices de la politique financière du Gouvernement.

Cette amélioration de 14 millions de francs est due principalement

- 1) aux augmentations des recettes sous les postes suivants :
 - timbre cantonal
 - régie fédérale des alcools
 - impôts et émoluments sur véhicules à moteur
 - participations diverses
- 2) à des dépenses d'investissements partiellement effectuées;
- 3) à des économies réalisées par suite de rationalisation.

La recette fiscale atteint la somme de Fr. 71 630 000.— et n'est que de Fr. 450 000.— supérieure aux prévisions. Les différences entre les estimations budgétaires et les résultats effectifs s'amenuisent d'année en année et il ne faut plus espérer enregistrer, comme cela fut souvent le cas par le passé, des plus-values considérables sur cette principale source de recettes.

Les dépenses du compte financier 1966 sont de 2,7 millions de francs inférieures à celles de 1965. La stabilisation recherchée est pratiquement obtenue et, par ce moyen, il sera possible d'atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Etat dans son message du 20 octobre 1965 sur les lignes directrices.

La dette consolidée, compte tenu de l'amortissement de Fr. 3 780 000.— et de l'augmentation de 5 millions de francs au capital de dotation en faveur de la Banque cantonale du Valais s'élève à Fr. 176 220 000.— au 31 décembre 1966.

Avis officiel

Reconstitution du vignoble Plantation 1967

Les vignes reconstituées au printemps 1967 et situées en zone viticole touchent un subside de reconsti-

tution allant de Fr. 0.70 à Fr. 1.50 par m² suivant la situation de la parcelle et le cépage utilisé.

Les propriétaires qui désirent être mis au bénéfice des subventions fédérales et cantonales doivent s'inscrire auprès du greffe de la commune où la vigne est située, pour le 20 mai 1967.

Les formules d'inscription, fournies par le Service de la viticulture, peuvent être retirées au greffe communal. Elles seront remplies entièrement et correctement et devront être accompagnées d'une attestation du pépiniériste qui a fourni les plants.

Pour le surplus, les intéressés sont invités à consulter les dispositions de l'arrêté cantonal du 26 mars 1963 sur la matière

Le chef du Département de l'intérieur
M. Lampert

Retraite spirituelle pour foyers

SION. — De plus en plus les époux soucieux de leur vie chrétienne tiennent à se recueillir quelques jours ensemble. A leur intention, une courte retraite de deux jours est organisée à Notre-Dame du Silence, à Sion. Cette retraite commence vendredi soir 28 avril à 18 h. 30 et se termine dimanche 30 avril à 17 heures. Le prédicateur, le père Tétu S.J., développera le thème suivant : « Seigneur, apprends-nous à prier.

DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

Le travail c'est la santé... La « Marcelline » aussi!



GRONE — La musique municipale la « Marcelline », que dirige avec autant de compétence que de distinction M. André Balet donnait samedi soir, en la grande salle du collège, son traditionnel concert annuel.

C'est à M. Gilbert Micheloud, président de la société qu'il appartient de saluer toute l'assistance. Il ne manqua point de relever la présence des personnalités religieuses, politiques, artistiques et surtout les épouses des musiciens. M. Micheloud se fit un plaisir de remercier publiquement tous les membres du comité, son directeur et, bien entendu, tous les musiciens.

Que faut-il relever de ce concert ? Mentionnons l'« Ouverture » de Rossini, la « Fantaisie hongroise » qui furent interprétées magnifiquement. Parmi les œuvres inscrites à la deuxième partie signalons la « Fièvre des Balkans » qui enchantait les auditeurs ainsi que « Den Herolden marche ».

La « Marcelline » nous a offert un concert comme on aimerait en avoir plus souvent. La société avait une bonne prestation. Jamais les spectateurs ne furent aussi nombreux et beaucoup ont dû rester debout.

Durant le concert plusieurs distinctions furent remises, notamment à MM. Albert Zufferey Daniel Devanthéry, Clément Bruttin, Marcel Métrel, Gilbert

Micheloud, Noldy Constantin, René Micheloud-Bruttin. Nos félicitations.

D'un même cœur, chaque musicien s'est distingué dans cette soirée familière et fort bien réussie.

Notre photo : Au premier plan, M. Albert Zufferey, musicien assidu de la « Marcelline », qui ne manqua que deux répétitions durant dix ans. Une belle performance.

Première communion

CHIPPIS — Cette fête si riche d'amour s'est déroulée dans la joie, la prière et la simplicité. Conduits par la fanfare municipale, les 30 petits communiant, en aube blanche, étaient purs et radieux comme le ciel.

C'est à la Schola qu'il appartient de chanter la messe en français de Géléneau, tandis que le père Perrin ent les paroles du cœur pour inviter les enfants à garder le Christ dans leur vie et les parents à les y aider par leur amour et leur esprit chrétien.

Merci Seigneur, votre grâce à visibilité notre paroisse aujourd'hui. Puissent ces enfants demeurer les amis du banquet eucharistique dès ce jour. Merci, père Perrin et au revoir!

DEMAIN SOIR à 20 h. 30
Salle de la Matze - SION

Les
COMPAGNONS
de la
CHANSON

dans leur nouveau programme.

Location : Hallenbarter & Cie, rue des Remparts, Sion.



Cartes
sur
table!

Notre meilleure référence:
aucune réclamation de qualité
depuis des années.

Comparez les prix:

	Boîte originale contenu: 1 litre	ouvert (fût original) le litre
Multigrade 10 W/30 (MIL-L-2104 B) Nous ne vous recommandons pas l'huile Multigrade 10 W/40 pour des raisons techniques)	Fr. 3.20	Fr. 2.70
HD (Heavy-Duty) (MIL-L-2104 B)	Fr. 2.80	Fr. 2.20

MIGROL est aussi bon marché dans tout l'assortiment d'huile:
(HD série III pour moteur diesel suralimenté, pour moteur 2-temps, Premium,
Regular et huile pour boîte à vitesse)

Consultez la brochure explicative distribuée dans toutes les stations MIGROL.

MIGROL

la marque de confiance!

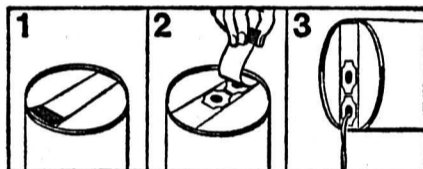
- parce que son essence Super à 98/100 octanes contient l'additif Tormet (à haut rendement de combustion).
- parce que les constituants de ses huiles à moteur répondent à de sévères exigences.

Meilleur et meilleur marché

Nous remercions notre nombreuse clientèle pour la confiance témoignée et espérons également avoir le plaisir de pouvoir vous compter bientôt parmi elle.

La marque vraiment hors-trust!

Nouveau dans la présentation
L'huile MIGROL est conditionnée en emballage plastique avec fermeture pratique.



Nouveau dans l'efficacité

L'huile à moteur MIGROL répond aux normes «MIL-L-2104 B» exigées par l'armée américaine. L'automobiliste exigeant ne peut espérer mieux.



MIGROL offre ce qui convient à votre voiture tout en ménageant vos finances!



Offres et demandes d'emplois

NOUS CHERCHONS, tout de suite ou date à convenir,

**SECRETARE ou
EMPLOYEE DE BUREAU**

avec formation commerciale et bonnes connaissances d'allemand.

Agréable ambiance de travail, bon salaire, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Faire offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffre PB 30403 à Publicitas S. A., 1951 Sion.

P 30403 S

Annonces diverses

LAC LEMAN - Saint-Gingolph

VILLA-BUNGALOW

A vendre, situation magnifique en bordure du lac.

Construction très récente et moderne, tout confort.

Terrasse sur le lac. Port pour bateau, 4 chambres, un living, douche, 2 W.-C., cuisine, garage pour bateau

Ecrire sous chiffre PA 45627 à Publicitas, 1951 Sion
P 866 S

A vendre d'occasion

matériel complet de PEDICURE

comprenant : un meuble combiné, (fraiseuse, aspiration, spray), stérilisateur, instruments divers, fauteuils avec lave-pieds et chaise réglable.

Faire offres écrites sous chiffre PA 53164 S à Publicitas, 1951 Sion.

P 435 S



Ravissant complet
Dessin et colori modes
Taille de 2 à 16 ans
8 ans Fr. 125.—
Gilet assorti Fr. 33.—

La Croisée SION

confection
Moix s.a.

**L'une plus passionnante que l'autre:
3x Fiat 850**

Limousine: plus de 125 km/h, équipement luxe
Coupé: plus de 135 km/h, équipement super luxe
Spider: plus de 145 km/h, équipement sport
Fiat 850 à partir de Fr. 5690.
Idromatic: Sur demande,
la Fiat 850 (Limousine) est livrable avec transmission hydraulique automatique.
(Supplément de prix: Fr. 550.-)



MONTHEY: Garage du Simplon — MARTIGNY-VILLE: Garage City — SION: Garage du Rhône — SIERRE: Garage Treize Etoiles

ATOMISEUR

Microniseur 35

**PULVERISATEUR
«SENIOR»**

Prix intéressant.

Demandez prospectus et renseignements à:

Delaloye & Joliat S.A.

Représentant de la Maison BIRCHMEIER & Cie

1962 PONT-DE-LA-MORGE - SION

Tél. (027) 8 16 06.

échos du valais

DE VALERE A TOUBILLON

Plus à plaindre qu'à blâmer!

Il fait bon s'accorder, à l'occasion, une bonne détente. Cela fait du bien, c'est un vrai régénérateur, bienvenu dans les occupations, les difficultés quotidiennes.

Quelques fois l'inspiration fait défaut, il ne se présente pas un événement susceptible de déclencher la joie, la détente. Il faut alors la créer, du moins l'inventer. Deux compères se rencontrent dans un établissement public d'un village de la région. Les vapeurs alcooliques leur donnent des idées pour le moins saugrenues. Ils engagent un pari pour donner plus de poids à leur réalisation. L'un d'eux téléphone aux pompes funèbres :

— « Monsieur, une personne est décédée dans ma famille, vous voudrez bien me livrer un cercueil (il donna les dimensions), ainsi que la traditionnelle croix avec le ruban de crêpe noire ».

Une heure plus tard, la commande insolite est sur place. Les gens du village s'étonnent un peu; en général, lorsqu'un décès survient, tout le monde est avisé, d'une manière ou d'une autre. Tout le monde connaît tout le monde et on sait aussi où il y a des malades, mais un décès subit est chose courante. Les deux compères, pendant ce temps, continuent la tournée des pintes. Au début de la soirée, l'épouse de celui qui a commandé le cercueil vient chercher son mari. En la voyant, le mari lui fait cette réflexion : « Le cercueil qui est devant la maison est pour toi ! » Entre nous, c'était une plaisanterie d'un goût peut-être douteux mais certainement macabre.

La brave dame ne perdit pas son sang-froid et fit intervenir l'autorité; le monsieur aux idées noires fut interné.

Les deux compères avaient tout simplement engagé un pari. La mise de ce pari stupide n'est pas connue, mais les deux intéressés auraient dû être conduits sur le champ aux mayens de l'Etat. Pendant un bon mois, sous régime spécial, ils auraient eu le temps de réfléchir, de changer leurs idées noires pour d'autres plus réalistes.

Pour faire un tel pari, il ne faut vraiment plus savoir que faire. Et, en définitive, ils sont plus à plaindre qu'à blâmer.

— gé —

Le foyer Beau-Site de Sierre remercie

SIERRE — Il y a quelques semaines, notre Foyer faisait appel à vous. Il est nécessaire que les jeunes filles (apprenties, employées, étudiantes) qui vivent loin de leur famille puissent trouver ici un « foyer ». Mais il est bien évident que ces jeunes filles ne peuvent, par leurs seules ressources, subvenir aux frais d'une telle œuvre.

Nous nous étions tournés vers vous. Notre confiance n'a pas été déçue. C'est très nombreux et avec une belle générosité, que vous avez répondu à notre attente. Votre geste d'amitié, à chacun, nous a été un très précieux encouragement. Nous vous en remercions de tout cœur.

Si certains désiraient participer encore à notre effort, il n'est certes pas trop tard. Nous avons encore, à ce jour, des dettes pour plus d'un demi million. (C. ch. postal 19-7515).

A tous nos amis un très cordial merci !

Le Comité :

Mme Marcel Gard
Mme Dr Frochaud
Mme Ducret-Ruedin
Sr. Benedicta-Exquis, directrice

Assemblée générale du Club de Natation de Sierre

Les membres du Club de Natation de Sierre se sont retrouvés au nombre d'une vingtaine en fin de semaine passée, pour suivre au café-restaurant du Casino, les débats de l'assemblée annuelle de printemps de leur club. Celle-ci présidée par M. Alberto de Chastonay se déroula dans une atmosphère familière, dévoilant qu'au CN Sierre on ne s'embarrasse pas trop de protocole. L'activité du club depuis l'assemblée automnale 1966, fut d'ailleurs réduite, seul quelques membres ayant participé durant la pause hivernale à des compétitions, telles que la Coupe de Noël, à Genève, et le championnat d'hiver de water-polo (4 joueurs avec le CN Sion). En cours de soirée on a surtout parlé des événements futurs. C'est ainsi que l'on a pris connaissance, par un exposé de M. Renaud Beysard que l'éclairage du bassin de water-polo sera au point pour le début du championnat fixé

Chanteurs du Valais Central, Veyras vous accueille

Veyras chantera le samedi 29 et le dimanche 30 avril prochains. En effet, appelées à leur festival annuel, les sociétés invitées fourniront le meilleur d'elles-mêmes. Morceaux de choix, textes religieux seront à la fois l'extériorisation et le couronnement d'un travail intense fourni durant toute la saison.

UNE PLEIADE D'ARTISTES

Un festival de chant, c'est une somme immense d'efforts, de travail préparatoire obscur, c'est le flon-flon des fanfares accompagnantes, la joie d'un peuple qui chante.

A Veyras, les artistes trouvent inspiration, paix et possibilité d'un travail fécond. Balcon suspendu au-dessus du Rhône, patrie d'adoption des peintres, ou sculpteurs, ce petit village a apporté beaucoup au patrimoine artistique valaisan.

Source d'inspiration de Rylke et de ses fameux « Quatrains valaisans », cette région ne peut pas ne pas être le support matériel de ce « portrait des Valaisans » de Maurice Chappaz où la langue verte et drue aux images saisissantes éclate de santé. Quant au « Pays secret » de Corinna Bille, nul ne peut ignorer l'inspiration de cette nature colorée généreuse et variée.

Vie intense des gens, lumière des paysages, personne n'oublie ces visages d'Olsommer disparu l'an passé, portraits où les regards vivent, brûlent d'une passion de vivre.

Et ils sont encore nombreux, tous ceux qui puisent leur inspiration au pied de la tour de Muzot : le peintre de Palézieux, le céramiste Wicky, le sculpteur Joseph Favre sont là, dans ce village qui va accueillir nos chanteurs.

UNE COMMUNAUTE AGISSANTE

Et pourtant, Veyras ne veut pas ou ne veut plus être le bourg artisanal



où les poètes et les artistes recherchent avec une certaine nostalgie l'inspiration propre aux choses du passé si riche en traditions.

Sous l'impulsion des responsables, le village se transforme, après quelques tâtonnements, il prend son assise : un plan d'équipement et d'aménagement a été créé. La route d'accès au village s'ouvre large et ample, les égouts enterrés et couverts, l'eau potable assurée, une station de pompage équipée. Actuellement, l'on s'occupe de la restauration de la chapelle construite en 1676.

Tous les problèmes d'une commune rurale sont étudiés. Beaucoup sont résolus ou en voie de l'être.

PETIT CHŒUR... AU GRAND ŒUR

Mais, ce chœur qui invite, quel est-il, quelles sont ses lettres de créance ? Créé en 1945, sous l'impulsion de M. l'abbé Prosper Salamin, cette cho-

rale anime les cérémonies religieuses de la paroisse de Veyras. Pour la première fois de son histoire, elle accueille un festival et le Comité d'organisation composé de M.M. Richard Amos, président de la commune et du Comité d'organisation; Francis Rey, André Frilly, Edmond Chevey, René Epiney, Joseph Favre et Sylvain Salamin n'a épargné ni son travail ni son temps pour que tout soit prêt les 29 et 30 avril.

CHANTE MON PAYS

Alors, devant un jury, tous ces chanteurs pourront exprimer leur joie de chanter. Les textes des Goethe, G. de Reynold, Baudelaire, Joseph Bovet éclateront, soutenus par les musiques variées, amples ou subtiles de Hemmerling, Ch. Martin, P. Kaelin, Vittoria, Daetwyler. Et dans la joie du printemps qui fleurit, le Valais chante et danse.

— Jo —

Lettre ouverte à Monsieur le président de la bourgeoisie de M... Cela ne s'arrête pas à la complaisance

Monsieur le président,

Vous avez fait parvenir au comité d'initiative pour une Fédération cantonale une acceptation que vous qualifiez d'adhésion de complaisance en raison de la situation précaire de votre bourgeoisie.

Nous vous remercions pour la décision prise, tout en vous faisant remarquer amicalement que cette décision franchit le stade de la complaisance.

Les bourgeoisies valaisannes, dans leur structure actuelle, ne seront sauvegardées que par la cohésion et une action concertée.

Leur institution, dont l'origine remonte fort loin dans le temps, a été conçue puis adoptée à travers les âges en fonction avant tout de la vie pastorale et champêtre de notre pays. Or, le vingtième siècle, avec ses prodigieuses découvertes, a bouleversé une telle économie et nous conduit tambour battant dans le domaine des activités industrielles et commerciales. Dès lors, les bourgeoisies, perturbées dans leur activité sociale et traditionnelle, se voient ravalées au rôle banal de simples sociétés immobilières auxquelles, sans doute, si l'on y prend garde, la constitution fera un sort tôt ou tard.

Il est donc urgent de se préoccuper sans tarder, d'une part de l'avenir

de certaines petites bourgeoisies campagnardes bientôt sans bourgeois domiciliés, avec le destin de leurs valeurs immobilières et, d'autre part, de l'activité sociale future de la bourgeoisie moderne. Si la première de ces préoccupations relève du droit, de la constitution, de la jurisprudence, la seconde, par contre, sollicite l'imagination, l'esprit d'entraide, en vue de garder unie la famille valaisanne quel que soit le rayon de sa dispersion.

On s'emploie aujourd'hui à enrayer l'exode inquiétant de notre jeunesse vouée à l'artisanat vers les grands centres industriels. Plaise au ciel que ces efforts soient un jour couronnés de succès ! Pourtant, s'il fallait s'avouer vaincus, nous ne pourrions, là encore, nous résoudre à laisser au hasard et à la spéculation le soin de façonner notre patrie valaisanne.

Nous connaissons la psychologie de l'émigré, attaché par une puissance mystérieuse mais incontestable à son pays d'origine. Nous serions insensés de ne point tirer profit d'un sentiment de telle sorte. Il faut donc une action concertée dans ce sens. Et voilà, à mon sens, le rôle social futur des bourgeoisies, rôle qui leur est dévolu par leurs traditions, leurs moyens et leur organisation actuels.

Une activité, pensée, ordonnée, agis-

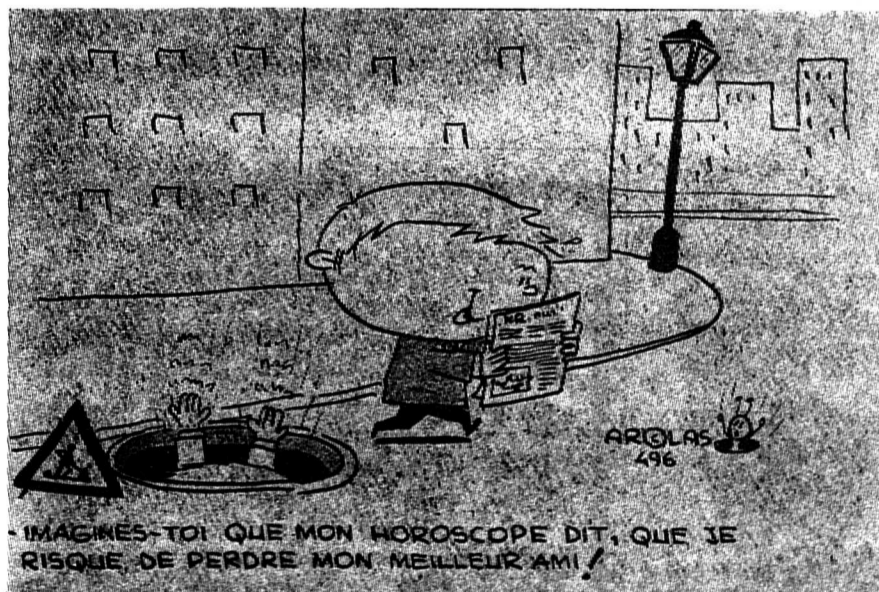
sante, doit donc établir un courant de services réciproques; ceux du dedans sauvegardant les structures actuelles du village, créant des occasions de séjour à la ville, à la montagne, dans nos stations touristiques, multipliant les occasions de rencontre; ceux du dehors, en échange, dans le cadre d'une propagande opportune, maintenant une atmosphère de sympathie pour le Valais, ses produits, son tourisme, favorisant le placement de nos ressortissants dans des établissements sûrs, dans le domaine de l'emploi, de l'éducation ou du logement.

Voilà donc une orientation nouvelle que nous suggérons aux cent soixante bourgeoisies pour assurer leur pérennité. Une telle activité ne se conçoit que sous la forme d'une fédération. Il est bien d'autres associations cantonales qui ne peuvent se prévaloir dans leur activité d'une portée aussi sociale et aussi prévisiblement féconde.

Ainsi donc, Monsieur le président, comme vous pouvez le constater, le cadre de la complaisance est largement dépassé. Je suis bien sûr que vous ne regretterez pas votre décision, que vous en conviendrez et, dans cet espoir, je vous exprime mes respectueux sentiments.

L. Monnier

Le coin d'humour d'Arolas



IMAGINES-TOI QUE MON HOROSCOPE DIT, QUE JE RISQUE DE PERDRE MON MEILLEUR AMI!

CINEMAS

★ Sion - Arlequin ★

Du lundi 17 au dimanche 23 avril
Une exceptionnelle création du plus grand acteur d'Hollywood, Charles Heston, dans

Major Dundee

Il y a longtemps qu'on n'avait rien vu de tel au cinéma.

Parlé français - 16 ans révolus

★ Sion - Lux ★

Du lundi 17 au dimanche 23 avril
Jane Fonda et Lee Marvin, dans

La fille Cat Ballou

Depuis longtemps, on n'a plus ri aussi cordialement au cinéma.

Parlé français - 16 ans révolus

Technicolor

★ Sion - Capitole ★

Mardi 18 avril RELACHE

★ Martigny - Etoile ★

Mardi 18 - 16 ans rév. - Cinédoc
Le mystère de la transmission de la vie dévoilé dans

Le secret de la vie

Dès mercredi 19 - 18 ans rév.

Après « Mondo Cane », voici

Africa addio

★ Martigny - Corso ★

Mardi 18 - 16 ans rév.
Dernière séance du film palpitant

Fabrique d'espions

avec Bernard Lee et William Sylvester

Dès mercredi 19 - 16 ans rév.

Succès sans précédent
PROLONGATION

La grande vadrouille

★ Cinéma d'Ardon ★

Aujourd'hui RELACHE
Samedi et dimanche
Le chevalier des sables

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir RELACHE

★ Saxon - Rex ★

Aujourd'hui RELACHE
Jeudi 20 - 16 ans rév.

Fabrique d'espions

Samedi et dimanche - 16 ans rév.

Ne nous fâchons pas...

★ Fully - Michel ★

Aujourd'hui RELACHE
Mercredi 19 - 16 ans rév.

Fabrique d'espions

Dès vendredi 21 - 16 ans rév.

Rio Conchos

★ St-Maurice - Roxy ★

Aujourd'hui RELACHE
Dès mercredi
Un pitre au pensionnat

★ Monthey - Montheolo ★

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Bourvil et Louis de Funès

La grande vadrouille

Un succès sans précédent!

★ Monthey - Plaza ★

Aujourd'hui RELACHE
Dès demain

Un document « choc »

Africa addio

de Jacopetti

★ Bex - Rex ★

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans rév.

La police joue... et gagne

Le hibou chasse la nuit

avec Roger Hanin et Ron Randall

échos du valais

TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE SION

Mœurs arabes en terre valaisanne

Au pluriel, amour devient féminin, mais notre troisième inculpé préfère le conjugué au masculin.

D'origine algérienne, ce bonhomme aux mœurs écorchées est accusé d'attentat à la pudeur des enfants, de débauches contre nature et de tentatives de débauche contre nature.

Cette audience, impossible à narrer, nous apprend que, à Sion aussi, ces messieurs, si l'on peut encore les appeler ainsi, ont leur petit coin de raliement. Hélas (!!!) le début d'une romance amorcée dans cet endroit, plus suggestif qu'idyllique, avec un jeune séduisant, versé dans la matière, a abouti devant la justice pénale et l'enquête mit à jour deux délits perpétrés à Vex.

Pour mettre ce personnage indésirable hors de notre circuit, le représentant du ministère public requiert une peine d'emprisonnement de 2 ans et l'expulsion du territoire suisse pour 10 ans.

SONT-CE DES MŒURS ARABES ?

Me Raymond de Torrenté qui avait mission de défendre l'accusé rejette la première accusation et affirme que le partenaire séduisant a pris l'initiative des opérations. Il émet un doute sur l'intégrité du collègue de Vex mais ne conteste pas l'attentat à la pudeur de l'enfant, protégé d'une manière absolue par la loi. Je demande aux juges de permettre à ce jeune étranger de s'adapter à nos mœurs et de lui donner le moyen de se relever...

Le verdict tombe et le personnage adepte de pratiques tolérées par le code pénal s'il s'agit « d'hommes » majeurs est condamné à 13 mois d'emprisonnement. Il sera en outre expulsé

de notre pays pour une durée de 10 ans. Le procureur général tient à sauvegarder l'intégrité de notre jeunesse.

Un peu oui, beaucoup, non !

S'il effeuillait les marguerites et pensait à son amie, ce jeune séduisant ne devait certainement pas aller plus loin que « un peu ».

A l'annonce d'une naissance prochaine, il tenta de se soustraire à ses responsabilités, nia puis mentit. Seulement, il n'est pas permis de mentir en justice et ce délit, la fausse déclaration d'une partie en justice, lui vaut une condamnation pénale pour laquelle le procureur général requiert une peine de 10 mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans.

La partie civile et plaignante était

représentée par Me Jacques Rossier, curateur de l'enfant et Me François Pfefferlé assumait une défense qui doit se battre pour une photo... en couleurs.

Les conclusions seront apportées demain, en noir et blanc...

★

Etant donné l'étendue très probable que prendront les délibérations concernant le cas du général escroc jugé mercredi dernier à Sierre, le tribunal compétent communiquera le jugement dans une quinzaine de jours seulement.

Amant et voleur de cuivre

Marié, père de famille, l'inculpé de la seconde audience, vivait une aventure extra-conjugale et, reprenant une vieille habitude, déroba quatre rouleaux de cuivre et deux de fil de fer dans les dépôts des SIS.

Les lésés, qui ont un inventaire très précis, ont constaté la disparition de deux rouleaux seulement, mais l'inculpé et son acheteur savent compter...

Les antécédents du voleur sont mauvais et le procureur général qui retient l'effraction requiert une peine de 12 mois d'emprisonnement. Le sursis est exclu en raison de la récidive.

UN HOMME ET UN FOYER

Me Gérard Perraudin assume la dé-

fense de l'accusé et conteste absolument l'effraction qui n'est pas prouvée et ne peut être retenue que sur plainte pour dommage à la propriété. Cette plainte n'a pas été déposée et ce délit doit être écarté. Il fait longuement état de la situation familiale d'un homme qui, maintenant, a compris, repris une vie familiale harmonieuse et veut faire face à ses responsabilités. Le temps où la bête étouffe la raison est passé et Me Perraudin, qui sollicite la clémence du tribunal, prétend qu'il vaut mieux risquer une confiance que de ruiner un homme et un foyer.

Le tribunal d'arrondissement de Sion admettra-t-il cette thèse? Nous le saurons demain.

Le drame d'une mère

Que l'on place les actes qui ont conduit une jeune femme de Savièse devant le Tribunal d'arrondissement de Sion, présidé par Me Louis de Riedmatten, sous l'optique du procureur général, Me Louis Allet, ou sous celle de la défense assumée par Me Michel Michelet, nous aboutissons devant une seule conclusion : le drame d'une mère.

TRAGIQUE ENFANTEMENT

Fiancée, l'inculpée attendait un événement habituellement qualifié d'heureux mais qui, modifié par des circonstances brutales a pris les tournures d'une catastrophe. Seule, dans la maison de son père, elle a prématurément mis au monde, un enfant viable. L'endroit de la naissance particulièrement mal choisi et l'attitude d'une mère souffrante et mal habile, ont entraîné la mort rapide d'un enfant.

Transportée à l'hôpital de Sion et pressée de questions, elle fit enfin la triste narration des faits à son fiancé.

CULPABILITE ET IGNORANCE

Le représentant du ministère public doit se rallier aux rapports d'expertises et admettre la version de l'accouchement donnée par l'accusée comme plausible. Le procureur général requiert principalement 6 mois d'emprisonnement pour infanticide et subsidiairement 3 mois d'emprisonnement pour homicide par négligence. Les deux peines sont assorties de sursis.

Me Michel Michelet demande à la Cour de faire la distinction entre la froide analyse des experts et la triste aventure d'une femme. Sa cliente n'avait aucune raison ni intention de supprimer son enfant et Me Michelet sollicite un acquittement qui atténuera les souffrances d'une nature peu expressive.

La Cour inscrit le mot fin d'une histoire pénible et condamne la jeune mère à une peine d'emprisonnement de 1 mois, avec sursis, pour homicide par négligence.

L. C.

HAUT-VALAIS

La Mission catholique italienne ne quittera pas Naters

NATERS — Notre journal avait eu l'occasion de signaler que la Mission catholique italienne de Naters, qui œuvre depuis 55 ans, était sur le point de cesser son activité dans la localité. En effet, la confrérie des Sœurs de Cuneo, chargée de cette action humanitaire, rencontrait des difficultés par suite du manque de personnel dont souffrait cet ordre religieux. Tous ceux qui connaissent l'immense travail fourni par ces religieuses — elles s'occupent même de l'éducation des enfants de la commune n'étant pas en âge de scolarité — voyaient avec regret la suppression de cette institution.

Avec les sapeurs-pompiers romands

NATERS — C'est dans l'accueillante station de Blatten — sise au-dessus de Naters — que s'est déroulée samedi l'assemblée annuelle de la Fédération des sapeurs-pompiers de la Suisse romande dont le Vorort échoit cette année au Valais. Présidée par M. Alex Oggier, de Tourtemagne, cette réunion fut l'occasion pour la trentaine de délégués de discuter des nouveaux statuts de l'Association suisse des sapeurs-pompiers. Les participants furent en outre salués par Me Paul Biderbost, président de Naters, et dans le courant de l'après-midi ils se rendirent dans la région de Belalp pour une excursion qui émerveilla chacun. Il ne fait pas de doute que tous ces délégués garderont un bon souvenir des quelques heures passées dans cette magnifique région.

Or, nous apprenons que, finalement, les Sœurs ont obtenu l'autorisation de poursuivre leur mission dans le grand village haut-valaisan. Cette décision, qui ne manquera pas de faire plaisir à chacun, a pu être réalisée grâce à l'intervention des autorités qui se sont démenées afin de maintenir cette institution qui a, depuis longtemps déjà, obtenu droit de cité à Naters.

Madame et Monsieur Marcel GUIGOZ-GABBUD et leurs enfants, à Lourtier;

Monsieur et Madame Noël GABBUD-TROILLET et leurs enfants, à Lourtier;

Madame et Monsieur Jean PIERROZ-GABBUD et leurs enfants, à Martigny-Combe;

ainsi que les familles, parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice GABBUD

leur cher père, beau-père et grand-père, décédé le 17 avril 1967, à l'âge de 73 ans.

L'ensevelissement aura lieu au Châble, le mercredi 19 avril à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

TUE PAR SON MOUSQUETON

BETTEN — Hier, peu après midi, un drame s'est déroulé dans le village de Betten, situé en-dessous de la station de Bettmeralp. En effet, M. Johan Vellig, âgé de 43 ans, marié et père de trois enfants, qui maniait un mousqueton militaire, fut mortellement blessé par une balle partie de son arme. Ce drame a jeté la consternation parmi la population du village où M. Vellig était honorablement connu. Nous présentons à la famille notre sincère sympathie.

Du « bel canto » à la mission catholique italienne



NATERS — Samedi soir, la grande salle de la Mission catholique de Naters était le théâtre d'un concert exceptionnel donné par les « Plumes noires » de Gallarate : un chœur vocal faisant partie de l'Association alpine italienne. Plus de 300 personnes ont pris part à cette manifestation qui fut surtout organisée en l'honneur des sœurs religieuses de l'institution. Placée sous la présidence d'honneur du vice-consul Masini, cette soirée débuta par des souhaits de bienvenue prononcés par l'aumônier de la Mission. L'orateur se plut à signaler la présence des autorités civiles et religieuses de la localité et fit preuve d'un humour exceptionnel pour appeler à chacun les nombreux liens

d'amitié existant entre Suisses et Italiens et pour présenter ce groupement vocal. Dès le début du concert, ces chanteurs s'attirèrent les sympathies du public en exécutant les hymnes nationaux des deux pays. Par la suite, ils donnèrent encore la preuve de leur talent en interprétant plusieurs morceaux de leur vaste répertoire.

En résumé, ce fut une bien sympathique réunion, placée sous le signe de l'amitié italo-suisse et dont les participants garderont le meilleur des souvenirs.

NOTRE PHOTO : on distingue, au premier rang, plusieurs personnalités du monde civil et religieux.

Décès de l'ancien président de Venthône



VENTHÔNE — Toute la population de Venthône et de la Noble Contrée apprenait hier matin le décès de M. Prosper Métrailler, ancien président de la commune. La maladie l'avait certes obligé à cesser toute activité, mais rien ne laissait entrevoir une fin aussi rapide et consternante.

M. Métrailler qui avait élevé une belle famille de 4 enfants, a consacré toute sa vie à l'agriculture et à la gestion des affaires communales. Diplômé de l'Ecole d'agriculture il s'établit à Venthône pour se faire, au prix d'un travail immense, un domaine agricole et viticole des plus prospères. Un tel homme se devait de s'intéresser à la gestion communale et c'est ainsi que, pendant 8 ans, le défunt occupa le poste de président de la commune. Plus tard, il s'occupa du secrétariat communal. La société de musique l'Union lui doit beaucoup, car M. Métrailler en fut un des vaillants fondateurs. Les autres sociétés telles que le Syndicat, en particulier, eurent également la joie et le bonheur de pouvoir compter sur les conseils et les services d'un homme tout dévoué à la cause publique.

Le destin en a voulu autrement. C'est un homme plein d'entregent et de servabilité qui quitte cette terre pour un monde meilleur. Même les dures souffrances de la maladie n'ont jamais réussi à enlever à M. Métrailler un caractère jovial et sympathique.

A sa famille si cruellement éprouvée par cette perte douloureuse, le « NR » présente ses sincères condoléances.

A. C.

Notre photo : M. Prosper Métrailler.

Rapport de gestion de la S.A. Escher-Wyss

ZURICH — La situation de la Escher-Wyss S.A. à Zurich, reflète l'évolution économique général : peu d'affaires à l'intérieur du pays, exportations légèrement en hausse dans des conditions concurrentielles accrues. Cela signifie que la croissance économique s'est ralentie et que la tendance inflationniste se maintient.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE VENTHÔNE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Prosper METRAILLER

Ancien président de la commune

M. Métrailler est entré dans l'administration communale en 1952, comme conseiller et secrétaire communal. En 1956, il accède brillamment à la présidence de la commune, charge qu'il assumera jusqu'en 1964, à la satisfaction de toute la population.

Par ses hautes qualités administratives, sa courtoisie et son constant dévouement, il a rendu d'éminents services à la commune de Venthône.

Nous lui garderons un souvenir reconnaissant.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

L'Administration communale.

Madame Madeleine METRAILLER-MERMOUD, à Venthône; Madame et Monsieur Mateja SEKULICH-METRAILLER et leurs enfants Madeleine, Stéphane et Alexandre, à New York; Mademoiselle Jacqueline METRAILLER et son fiancé Pierre CLAVIEN, à Venthône et Miège;

Monsieur Prosper METRAILLER, à Venthône; Monsieur Jean-Charles METRAILLER, à Venthône; Madame Vve Oscar METRAILLER-CLAVIEN, à Venthône; Madame et Monsieur Erasme AMOOS-METRAILLER et leurs enfants, à Venthône et St-Maurice;

Monsieur Eugène METRAILLER-MERMOUD et ses enfants, à Venthône; La famille de feu Louis CLAVIEN-FRILY, à Miège; Monsieur et Madame François MERMOUD-BERCLAZ, à Venthône; Mademoiselle Adèle MERMOUD, à Venthône; Monsieur et Madame François MERMOUD-ZENHAUSERN, à Montana; Monsieur et Madame Alexis MERMOUD-STUDER et leurs enfants, à Montana; Monsieur et Madame Armand CLAVIEN-MERMOUD et leur fils, à Genève; La famille de feu François BERCLAZ, à Darnonaz, Montana, Mollens, Lausanne et Zurich; ainsi que les familles parentes et alliées METRAILLER-MERMOUD, CLAVIEN-MASSEREY, BERCLAZ, CRETTOLETT et COPPEX ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Prosper METRAILLER Ancien président de la commune de Venthône

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu le 17 avril 1967, dans sa 53e année, après une longue maladie chrétiennement supportée et muni des sacrements de l'église.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Venthône le mercredi 19 avril 1967, à 10 heures.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

NOYADES

MONTREUX — Lundi, à 16 h. 45, M. Joseph Colombo, 56 ans, menuisier à Montreux, qui se trouvait sur un petit bateau, dans le golfe de Bon-Port à Territet, est tombé à l'eau, on ne sait à la suite de quelles circonstances, et a disparu.

LUGANO. — Le cadavre de M. Amgio Canova, 46 ans, de Ruvigliana, a été trouvé, dimanche, dans les eaux du torrent Lisora, sur le territoire de Biogno-Beride. Canova avait quitté son domicile, vendredi, pour une partie de pêche.

Le communisme contrôle tout

BELGRADE — Mihajlo Mihajlov, ex-assistant de l'Université de Zadar, a nié en bloc, au cours de l'audience de son procès, les accusations concernant ses activités de publiciste « invitant à un changement anti-constitutionnel du régime yougoslave actuel ». Il a ajouté cependant : « Je maintiens mon point de vue, selon lequel le parti détient en Yougoslavie un monopole absolu sur les plans idéologique, culturel et autres. La ligue des commu-

nistes est présente partout afin de contrôler de près la politique qu'elle impose ».

Somalie française
Famine dans les camps

MOGADISQUE — Le croissant rouge somalien a envoyé lundi à la Croix-Rouge internationale à Genève un télégramme dans lequel il déclare que selon des informations la famine règne dans les camps de détenus de la Somalie française.

Recours du général de Lorenzo
auprès du Conseil d'Etat

ROME — Le général Giovanni de Lorenzo, remplacé samedi à la tête de l'Etat-Major de l'armée de terre par le général Guido Vedovato, présentera un recours au Conseil d'Etat, annonce l'agence « Italia ».

Son remplacement inopiné a été mis en rapport par la presse avec l'enquête ordonnée par M. Roberto Tremelloni, ministre de la défense, à propos des « dossiers » constitués par les services secrets (SIFAR) sur des personnalités politiques.

Conférence de presse de l'amiral Sharp sur le Vietnam

« L'ennemi ne peut ni nous battre ni nous chasser »

WASHINGTON — Le Vietcong pourrait lancer une offensive dans les provinces septentrionales du Vietnam du Sud. S'il en était ainsi, « il irait à une défaite certaine », a déclaré lundi l'amiral Ulysses G. Sharp, commandant en chef américain dans le Pacifique.

L'amiral Sharp estime que les Etats-Unis tiennent une « position forte » au Vietnam. La situation, a-t-il dit, s'améliore. Grande est la puissance aérienne,

terrestre et navale des alliés au Vietnam du Sud. Il est donc assez évident que le Vietnam du Nord ne peut pas remporter la victoire. »

1. La barrière fortifiée projetée par le général Ky au sud de la zone démilitarisée : « Elle pourrait être utile ». Cette idée sera étudiée. Mais à elle seule, « elle ne résoudre pas le problème » et la guerre devra continuer de la façon dont elle est menée actuellement.

2. Remise en état des cuirassés tenus en réserve : Ces navires pourraient être utiles, car ils sont beaucoup moins vulnérables que les croiseurs et les destroyers. Mais il faudrait de 6 à 8 mois pour les rendre de nouveau opérationnels.

3. Bombardement éventuel de Haï-phong : Par suite des grandes répercussions que ce geste pourrait avoir à l'échelle internationale, il appartient aux autori-

tés politiques de Washington d'examiner cette question.

4. Manifestations aux Etats-Unis contre la guerre du Vietnam : Elles encouragent l'ennemi à continuer la guerre et portent atteinte à

notre position générale, a dit l'amiral. De plus, elles encouragent l'ennemi à croire « qu'il peut durer plus longtemps que nous. »

L'ennemi, a conclu le chef des forces américaines dans le Pacifique, ne peut « ni nous battre ni nous chasser ».

Une ligne fortifiée au sud du 17e parallèle

SAIGON — Le commandement américain a confirmé que des projets de construction d'une sorte de ligne fortifiée directement au sud de dix-septième parallèle, dans la zone côtière, ont été arrêtés « pour rendre plus coûteuse une invasion militaire directe et accroître le prix des infiltrations, déjà rendues difficiles par les attaques aériennes et navales sur les voies de communications ennemies ».

On apprend d'une source informée, que le projet envisage en fait la création d'une sorte de « No man's land » dans la plaine côtière immédiatement au sud de la zone démilitarisée. La population civile serait évacuée et ce terrain, devenu un secteur de bombardement « libre » serait en grande partie couvert de champ de mines et de barbelés.

Les conflits sociaux en France

L'espoir s'est évanoui

PARIS — L'espoir caressé en fin de semaine d'une détente rapide dans les conflits sociaux en France s'est évanoui. Les deux plus importants litiges : celui des chantiers navals de St-Nazaire et celui des mines de fer de Lorraine, rebondissaient hier.

A St-Nazaire, les métallurgistes se sont prononcés, hier matin, à bulletins secrets, à plus de 80 pour cent, pour la poursuite d'une grève commencée le 1er mars et qui en est donc à son 48e jour. Ils ont jugé insuffisantes les propositions patronales d'augmentation de salaire. La prolongation de la grève des « mensuels » entraîne le main-

tien en chômage de 5.500 ouvriers et menace plusieurs autres activités de la région.

En Lorraine, la grève des ouvriers des mines de fer en était, hier, à son 17e jour et rien, dans l'immédiat, ne laisse prévoir une reprise. Au contraire la prolongation du conflit entraîne la fermeture, les uns après les autres (11 sur 18), des usines sidérurgiques qui ne sont pas alimentées en minerai.

Seule éclaircie dans le tableau, le travail a repris normalement, hier matin, aux usines Rhodiacta de Lyon où sont employés, environ, 7.000 ouvriers.

Incendie sur un grand pétrolier en Mer du Nord

LA HAYE — Le cargo pétrolier libérien « Diane », de 33.628 tonnes a signalé, hier matin, que le feu avait éclaté à son bord, après une collision avec un autre navire. Celle-ci s'est produite en Mer du Nord, à 24 km environ du bateau-phare néerlandais « Goeree ». Cependant, l'incendie a été circonscrit dans l'après-midi.

Deux membres de l'équipage sont portés manquants et vingt-huit ont été

recueillis par le cargo néerlandais « Steenkerk ». Neuf marins se trouvent encore à bord.

Le « Diane » est en difficulté à 20 milles à l'ouest du port de Hoek van Holland.

Le cargo allemand « Annelis Christophersen », dont la collision avec le « Diane » avait provoqué l'incendie à bord de celui-ci, fait route par ses propres moyens vers Rotterdam.

« SURVEYOR III »: un engin articulé sur la lune

Le premier « Surveyor » a réussi une mission dont le succès a dépassé toutes les espérances de la NASA. Il a transmis à terre plus de 11.000 photographies de la région équatoriale de la Lune où, en principe, se poseront des astronautes américains en 1969 ou 1970.

« Surveyor-2 » a été un échec quand, après un lancement prometteur, la manœuvre de mi-trajectoire s'est mal ac-

complie. Cette caméra s'est écrasée à la surface de la Lune faute d'avoir pu être ralliée par télécommande.

Le troisième « Surveyor » est équipé d'un bras articulé au bout duquel se trouve une petite pelle, de la taille approximative d'une main. Cet instrument est capable de creuser jusqu'à une profondeur de 45 cm. et dans un rayon allant jusqu'à 1 m. 50 du véhicule lunaire.

Celui-ci est muni d'un appareil de télévision, comme son prédécesseur « Surveyor-1 ».

De plus, une sorte de « pince », également articulée, à bord du « Surveyor », prendra entre ses mâchoires des échantillons du sol lunaire.

Le fonctionnement de la pelle et de la pince du plus complexe satellite jamais envoyé par les Etats-Unis vers la Lune sera observé par la caméra de bord. Pour ce qui est du second instrument par exemple, les clichés rapidement transmis à terre montreront — tout allant bien comme l'espère vi-

vement la Nasa — si les cailloux ou spécimens géologiques, quels qu'ils soient, happés par la pince sont friables, se cassent, ou s'ils résistent à la pression de l'outil en question.

Tentative de coup d'Etat au Ghana

ACCRA — Une rébellion militaire qui aurait pour origine des rivalités tribales a échoué hier à Accra, capitale du Ghana. Aux premières heures du jour, un groupe d'officiers appuyés par un régiment de parachutistes a tenté de s'emparer du pouvoir pour se substituer au « Conseil de libération nationale » que dirige le général Joseph Ankrah, qui fait fonction de chef de l'Etat.

C'est la première tentative de coup d'Etat au Ghana depuis le renversement, en février, 1966, du président Kwame N'Krumah qui fut durant près de dix ans « l'homme fort » du pays et vit maintenant en exil en Guinée.

Il semble exclu que les rebelles aient agi pour le compte de N'Krumah. Par contre le mouvement paraît être l'aboutissement de dissensions tribales qui auraient eu leur résonance au « Conseil de libération », organisme composé de huit membres qui, depuis quatorze mois, détient tous les pouvoirs à Accra. Une information de source diplomatique ghanéenne recueillie à Lagos (Nigéria) annonçait lundi après-

midi que deux membres du « Conseil de libération » qui avaient activement participé au renversement de N'Krumah, les généraux A.K. Kotoka et A. Afrifa, seraient compromis avec les putschistes. A Accra, la nouvelle n'a pas été confirmée. On a appris seulement que le général Kotoka avait été blessé au cours des engagements qui se sont produits près du quartier général de l'armée.

Trois officiers considérés comme les

principaux instigateurs du complot et qui devaient constituer la nouvelle junta militaire ont été arrêtés et sont actuellement interrogés. L'un d'eux, le lieutenant-colonel parachutiste J.Y. Assasie, a nié avoir trempé dans l'affaire et être le chef du mouvement, au cours de son interrogatoire. Quoiqu'il en soit, l'opération a échoué et la radio du Ghana qui a repris ses émissions normales invite la population à vaquer à ses occupations habituelles.

Six mois après la fin tumultueuse du 1er procès

L'affaire BEN BARKA reprend

PARIS — Le second procès des ravisseurs de Mehdi ben Barka, le leader marocain enlevé le 29 octobre 1965 devant le drug-store de Saint-Germain-des-Près, en plein centre de Paris, et qui n'a jamais été retrouvé, s'est ouvert, hier après-midi, devant la Cour d'assises de la Seine.

Le premier procès qui s'était déroulé du 5 septembre au 19 octobre 1966, avait été interrompu quelques heures avant le verdict par l'arrivée théâtrale de l'un des trois accusés marocains, considérés comme « en fuite », le commandant Ahmed Dlimi, directeur-adjoint de la Sûreté marocaine.

L'audience d'hier n'a été, en quelque sorte, qu'une « mise en selle » du procès, marquée seulement par deux débats de procédure : l'un sur la demande de renvoi présentée par la partie civile, demande qui a été rejetée et à la suite de laquelle la partie civile a quitté la salle, l'autre sur les démêlés d'un des avocats de la défense, Me Tixier-Vignancour, avec son ex-client, Antoine Lopez, qui l'a récusé

entre les deux procès. La cour ayant refusé de contester cette récusation, Me Biaggi, second avocat de Lopez, a déclaré ne plus pouvoir assurer la défense de son client.

On continue à « écrémer la mer »

PARIS — On « écrème la mer »; telle est la formule originale lancée depuis hier avec succès sur les côtes bretonnes pour venir à bout de la marée noire. Cette « opération écrémage » consiste à mettre en place, entre le rivage où vient s'échouer la vague de pétrole et le large, des barrages constitués par des filets renforcés de bottes de paille et de planches. La nappe de mazout, jusqu'ici amenée et ramenée au gré de la nature, est emprisonnée. Une pompe à vidange est alors mise en place et commence un long travail de « suction », déversant dans des camions-citernes ou des bennes, sa récolte de mazout. On s'attaque ainsi à un ennemi capturé, localisé et non plus à un adversaire fuyant, décevant, ballotté par les flots et la marée. Les premiers résultats paraissent suffisamment encourageants pour que plus de 500 de ces engins aient été mis en action sur des points de la côte particulièrement souillés.

Toutefois, un problème nouveau se pose : que faire de tout ce magma récupéré. Les essais faits pour le brûler, malgré l'adjonction de la sciure de bois, n'ont pas donné de résultats concrets. La solution vers laquelle on s'orient

est le transport, soit par rail, soit par de petits pétroliers, de toute cette masse vers l'usine de dégazage de Brest.

De toutes façons, la lutte est maintenant engagée sur une vaste échelle, avec des moyens correspondants à l'ampleur du désastre. L'armée, bien équipée, ratisse avec racleuses et pelles, là où les pompes à vidange ne peuvent intervenir. La grande menace du « lac dans la mer » (la masse énorme de mazout qui menaçait Brest) s'estompe graduellement, mais certains pêcheurs bretons craignent un changement de vent.

MAZOUT SUR LA COTE AMERICAINE

WOODSHOLE (Massachusetts) — Une immense nappe de mazout, longue de 64 km, a atteint, dimanche, le littoral du Massachusetts avec la marée haute. Près de 2.000 canards sauvages qui effectuaient leur migration saisonnière vers le nord ont été victimes de ce phénomène insolite.

On ignore, pour l'instant, les causes exactes de l'accident.

La politique britannique des prix et revenus

Londres gardera un moyen d'agir

LONDRES — Le gouvernement disposera d'un certain nombre de pouvoirs qui permettront de différer toute augmentation des prix et des salaires qu'il jugerait incompatible avec sa po-

litique de redressement économique et financier.

Annouçant cette décision lundi après-midi aux Communes, M. Michael Stewart a précisé que ces « pouvoirs limités » remplaceront les lois en vigueur qui viendront à échéance le 11 août prochain avec la fin de la période dite de « sévère modération ».

Le ministre a précisé que les pouvoirs « de réserve » dont le gouvernement compte s'armer pour maintenir un équilibre entre les prix, les revenus et la productivité, porteront sur le préavis obligatoire pour toute augmentation de prix et de salaires et sur le droit du gouvernement d'intervenir pour s'opposer, le cas échéant, à de telles augmentations.

Chute mortelle
d'une fenêtre

GENEVE — Ayant mis à sécher du linge sur un séchoir extérieur de sa fenêtre, un locataire d'un immeuble du quartier de Rousseau, à Genève, a glissé, perdu l'équilibre et fait une chute de trois étages. Il est tombé dans une cour et a été tué sur le coup. Il s'agit de M. Roger Déforel, âgé de 45 ans, Genevois, fonctionnaire aux PTT, célibataire.

● BERLIN — Ainsi que l'a indiqué M. Wilter Ulbricht, la semaine de cinq jours de travail sera introduite en Allemagne orientale à l'automne, mais certains jours fériés seront supprimés.